



Sommaire

- p.2** Editorial *par Daniel SIMON*
- p.3-4** Le voyage de mai 2020
- p.5** 250 lycéens à Mauthausen en mai 2020
par Jean-Louis ROUSSEL
- p.5-8** Notre CA du 23 novembre
par Caroline ULMANN et Jacques LECOUTRE
- p.9-12** L'interamicale aux « Rendez-vous de l'histoire » de Blois *par Caroline ULMANN*
- p.13** Le livre *Les derniers témoins* présenté à Blois *par Nathalie AZÉMA-MEYER*
- p.13-18** Les journées d'étude de l'interamicale
 - au Père-Lachaise
 - à la mairie du XX^e *par Claude SIMON*
 - à la préfecture d'Ile-de-France *par Laurent MEYER*
- p.18** Une expérience de l'Amicale de Neuengamme *par Caroline ULMANN*
- p.18** Deux rendez-vous de l'interamicale
- p.19** La réunion du CIM à Empoli (Italie) les 19 et 20 octobre *par Jean-Louis ROUSSEL*
- p.20** La déclaration de Madrid co-signée par les Comités internationaux
- p.21-24** Le devenir de Gusen :
 - article du *Wiener Zeitung*,
 - lettre de l'ambassade de Pologne en Autriche,
 - les exigences du CIM *par Guy DOCKENDORF et Andreas BAUMGARTNER*
- p.25** Dans la presse autrichienne *par Lukas THURNER*
- p.26** Le voyage d'octobre 2019 *par Chantal et Patrice LAFAURIE*
- p.27** Actualités espagnoles *par Maggy PERLADO et Daniel SIMON*
- p.28** Chronique de l'expo *par Danyèle RÉGERAT et Chantal LAFAURIE*
- p.28-33** Revue, livres, films *par Caroline Ulmann, Daniel SIMON, Jean-Louis ROUSSEL, Sylvie LEDIZET et Hélène LIEUGARD*
- p.34-35** Dans la presse des associations *par Marion BÉNECH et Claude DUTEMS*
- p.35** Carnet de l'Amicale *par Ildiko PUSZTAI*
- p.36** Histoires : le Père Jacques par Louis Deblé

NOS RENDEZ-VOUS

2 mars

Rencontre avec Nikolaus Wachsmann (p.18)

26 avril

Journée de la déportation (p.18)

5 mai

Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe

7 - 12 mai

75^e anniversaire de la libération du camp

Prochain bulletin : avril 2020

Le site de Gusen : un enjeu international

Lire pages 21-24



Porte (« Jourhaus ») du camp de Gusen en 1975, à l'époque entrée d'une champignonnière ! Depuis cette date, le bâtiment est devenu une villa cossue, dont peut-être les jours sont comptés.

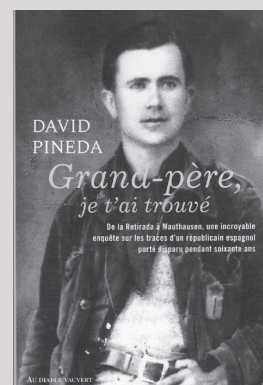
Photo de Heimrad Bäcker (voir bulletin 352, avril 2018, p.18-19).

Photo © mumok Museum moderner Kunst Stiftung Ludwig Wien, Schenkung / donation de Michael Merighi.

Les vœux du président

À tous les membres de l'Amicale, au nom du Bureau, je souhaite la meilleure année 2020 possible, dans un monde où les motifs d'inquiétude prolifèrent.

Je vous souhaite d'avoir les forces de participer en avril à la Journée de la déportation et aux autres cérémonies qui marqueront le 75^e anniversaire de la libération des camps. Porter témoignage publiquement est nécessaire. Partager par la pensée notre patrimoine de mémoires réchauffe les cœurs.



Le livre de David Pineda, est paru.
Il est en vente à l'Amicale (voir p.33).

Ce numéro de notre bulletin est-il exceptionnel ? Hors norme, non : il a été constitué et fabriqué comme les précédents depuis des années. Plus épais que certains, sans doute, et nous sommes en effet surpris que l'actualité de l'automne 2019 ait été aussi consistante. Non pas tant la quantité des réalités auxquelles nous avons été mêlés et dont nous estimons devoir rendre compte, que l'ampleur, la résonance, la complexité de certaines. Deux particulièrement, sur lesquelles les pages qui suivent vous diront davantage – car il n'est pas possible d'être succinct : il faut éclairer et partager.

D'abord la question de la préservation et de la valorisation du site de Gusen, qui rebondit, faute d'avoir été jamais considérée sérieusement par ceux qui devaient en assumer la responsabilité, aujourd'hui au niveau des États et pas seulement des acteurs de la mémoire ! Or l'agitation autour d'une situation inacceptable depuis l'origine survient au moment où se répandent des réécritures de l'histoire politique du continent européen depuis le milieu du XX^e siècle, en provenance tant de Pologne que de Russie, antagonistes donc, et de façon potentiellement belliqueuse. Le sort de Gusen est dans le piège de l'instrumentalisation, mais ce peut être le moment d'une issue à la mesure du problème. A ce niveau, notre Amicale pèse peu, dira-t-on, mais bien davantage dans le cadre du Comité international, qui nous implique avec force et clarté : l'Amicale française de Mauthausen fut au long de cette déjà longue histoire un protagoniste de premier rang, aux côtés d'abord des amis italiens, pour dessiner le devenir du site du Gusen et, en 1960, sauver un vestige emblématique.

Deuxième domaine d'activité intense cet automne : l'approfondissement et l'élargissement des tâches accomplies au sein de l'Union des associations de mémoire des camps nazis. Notre Amicale y a tenu toute sa place et ce bulletin convie chacun à se nourrir – aussi sur notre site – des travaux accomplis, qui défrichent des espaces fertiles de réflexion et d'action : à Blois autour des déportations d'Italie, qui éclairent la place éminente que les amis italiens, à Mauthausen – et plus directement Gusen, Ebensee – ont tenue dans nos ambitions partagées pour les sites des camps ; à Paris fin novembre, où les amicales de camps ont exposé, élargi, croisé les cercles de nos compétences et entamé des explorations fructueuses.

L'Autriche bien sûr, mais donc aussi l'Italie, à sa façon la Pologne, et l'Espagne très active désormais : ce bulletin reflète les enjeux internationaux de la mémoire des camps, qu'a précisément choisi de tracer sur l'espace continental l'ambitieux programme d'un « Itinéraire culturel européen » dont l'intitulé déjà annoncé est – était : *Via Memoriae Mauthausen*. À sa réunion plénière d'Empoli (Italie encore), le CIM

a compris qu'il était logique et inévitable de voir plus grand encore, vers l'ensemble des camps nazis, et pas seulement sur l'espace occidental du continent. À Madrid deux semaines plus tard, le réseau des comités internationaux des camps a été informé du projet et invité à s'y inscrire. Tout peut aller très vite. L'enseignement devra sans doute être changé. Les tâches concrètes vont être définies, des équipes vont se mettre en place : les impatiences sont légitimes, mais ayons à l'esprit que tout cela est sorti des limbes en quelques mois...

Quelles sont les forces disponibles ? Qui prétendra avoir un pied dans l'avenir ? Ceux qui œuvrent au présent sont-ils inconscients, présomptueux ?

Si l'on se retourne, que voit-on ? Vingt ans en arrière : le pari acté en 1998 de franchir le seuil de l'an 2000, de croire en un avenir de nos activités, de confier les rênes aux générations d'après. Les bulletins de ces années étaient ceux de la mort d'Emile Valley et... d'« une Autriche imprévisible » où « la situation est si grave »... Il y a vingt ans, nul au fond n'aurait osé imaginer l'Amicale dans ce futur où nous voici, non pas dans des postures complaisantes, mais accaparés par les tâches du présent, dont les ambitions croissent.

Souvenons-nous : il y a vingt ans, il nous était assigné aussi de naviguer entre deux formulations du même horizon : préparer la disparition des amicales ; admettre le « passage de la mémoire à l'histoire » – ce schéma trop simple, pensé dans le seul prisme de la disparition des déportés, reposait en réalité sur une confusion sémantique entre souvenir et mémoire.

Or nous nous préparons à commémorer le 75^e anniversaire de la libération de Mauthausen, parmi une foule puissante et multiple : il est donc avéré que la mémoire de la déportation ne se referme pas sur le temps des acteurs-victimes. Voyons les chantiers, les acteurs impliqués, les énergies, l'inventivité, les lycéens français qui vont affluer en nombre en mai, à nos côtés !

Il n'est jamais aisé, il est toujours illusoire d'énoncer la position qu'on occupe dans le temps. Ces toutes dernières années, l'Amicale accueille de nouveaux militants, disponibles, exigeants, dont une dizaine au moins, chacun offrant son temps et ses compétences, se sont intégrés au premier cercle des actifs ! Un deuxième cercle existe. Sans doute, hormis les individualités, si la fidélité et la confiance des adhérents sont intactes, leur nombre global s'est-il érodé en vingt ans. Les moyens humains et matériels de la vie associative finiront-ils par faire défaut ? Le temps viendra peut-être où cette question sera comme un obstacle – tel n'est pas notre présent.

Daniel Simon

Le voyage de mai 2020

LES VOYAGES DU 75^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE MAUTHAUSEN Mai 2020 en Autriche

La commission des voyages, réunie le 23 novembre, a proposé au Bureau une modification au calendrier indiqué dans le dernier Bulletin. Il y aura bien deux formules du voyage, dont un programme vraiment court :

PROGRAMME VOYAGE LONG : du jeudi 7 au mardi 12 mai

- Jeudi 7 : Transfert en car de l'aéroport de Vienne à Linz
- Vendredi 8 : Parcours sur le camp de Mauthausen, le musée, le lieu des « cendres »
- Samedi 9 : Ebensee : visite d'un tunnel et participation à la cérémonie internationale
Gusen : découverte du site et cérémonie internationale
- Dimanche 10 : Commémorations sur le site du camp central
Visite du château de Hartheim
- Lundi 11 : Melk : le camp dans la caserne, le site du mémorial, cérémonie internationale
Steyr : visite de la galerie de mémoire, puis participation à la cérémonie internationale
- Mardi 12 : Transfert en car de Linz à Vienne

PROGRAMME VOYAGE COURT : du vendredi 8 au dimanche 10 mai

Vendredi soir, samedi et dimanche matin : Prise en charge dans le cadre du programme du voyage long
Dimanche après-midi : fin des commémorations à Mauthausen vers 14h

Des rencontres commémoratives et des visites doivent encore être précisées :

- de concert avec l'Amical espagnole : hommage à Anna Pointner et moments partagés dimanche au camp central
- avec les lycéens français et ceux d'autres pays, moment cérémoniel dans la carrière de Wienergraben
- visite d'un tunnel de Bergkristall (Gusen II)
- commémorations à Zipf et à Ried

Transfert France – Autriche voyage long

Aller

Les participants sont invités à se rendre en Autriche par leurs propres moyens (train, auto, avion) et retrouver le groupe, avant 16h00, à l'aéroport de Vienne (transfert à Linz en car), soit à l'hôtel vers 19h

Retour

Trajet Linz-Vienne en car, arrivée à l'aéroport à 14h. Choisir un vol pour la France départ vers 16h

L'Amicale peut conseiller les participants avant l'achat des billets d'avion.

Transfert France – Autriche voyage court

Aller

Vol vers Vienne, puis train aéroport de Vienne-Linz : transports organisés par vous

Retour

Vol : Choisir un départ de l'aéroport de Vienne après 19h

L'Amicale peut conseiller les participants avant l'achat des billets d'avion.

Prestations

Déplacement en autocar.

Repas du midi en ville. Repas du soir à l'hôtel

Les personnes à mobilité réduite sont bienvenues.

INSCRIPTION :

Dès réception de ce bulletin et impérativement avant le 15 février 2020 (voir au dos)

PRIX DU VOYAGE LONG
5 nuits (hôtel à Linz), 6 jours

	Chambre individuelle	Chambre double	Chambre triple
IBIS***	800 €	700 €	650 €
WIFI**	750 €	600 €	

PRIX DU VOYAGE COURT
2 nuits (hôtel à Linz), 3 jours

	Chambre individuelle	Chambre double	Chambre triple
IBIS***	350 €	300 €	280 €
WIFI**	320 €	270 €	

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour chacun des participants, à retourner rempli, accompagné d'un acompte de 100 €, acquis à l'Amicale en cas de défection, avant le 15 février 2020.

NOM : Prénom : Date de naissance :
(tels qu'ils figurent sur votre carte d'identité ou passeport **en cours de validité**)

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse e-mail :

Vous êtes : Déporté ☐ Veuf / veuve ☐ Famille ☐ Ami ☐

Nom de la personne déportée de votre entourage :

Où : Camp principal ☐ Camps annexes :

Lien de parenté éventuel :

Vous êtes famille de déporté mort en déportation ? OUI ☐ NON ☐

Vous venez au camp pour la première fois : OUI ☐ NON ☐

PERSONNE À PRÉVENIR SI NÉCESSAIRE PENDANT LE VOYAGE :

NOM :

Prénom :

Téléphone fixe : Portable :

CHOIX DU VOYAGE : Voyage long du 7 au 12 mai ☐ Voyage court du 8 au 10 mai ☐

CHOIX DE LA CHAMBRE : HÔTEL IBIS*** : Chambre INDIVIDUELLE ☐ DOUBLE ☐ TRIPLE ☐

HÔTEL WIFI** : Chambre INDIVIDUELLE ☐ DOUBLE ☐

Pour tout renseignement : Amicale de Mauthausen : mauthausen@orange.fr 01 43 26 54 51

Chantal Lafaurie : lafauriechantal@orange.fr 06 73 28 13 57

JUIN 2020 EN AUTRICHE ET EN SLOVÉNIE

Les commémorations sur les sites des camp nord et sud du Loibl / Ljubelj auront lieu **samedi 13 juin**.
Il est recommandé d'acheter son vol Roissy / Ljubljana dès que possible (les tarifs augmentent très vite).

Dates du voyage de l'Amicale : vendredi 12 – mardi 16 juin

Proposition : visite des sites des camps nazis de San Sabba et Gorizia, près de Trieste (voir à ce propos p.9 à 12 de ce bulletin). Indiquer votre intérêt pour cette offre au plus tard fin mars.

Contactez Christian Tessier ou l'Amicale

250 lycéens français à Mauthausen

Ils viennent d'Alsace, du Maine-et-Loire, de Charente, de l'Isère ou de Normandie... Leurs professeurs sont des femmes et des hommes passionnés, persuadés de la portée éducative du travail d'histoire et de mémoire dans lequel ils se lancent. Ils ont construit des projets pédagogiques inventifs, axés sur la notion de citoyenneté européenne, mettant l'accent sur tel ou tel aspect de la Déportation en fonction des spécificités locales, des échanges prévus avec d'autres jeunes Européens, des rencontres avec des Déportés, ou des lectures. Ainsi à Angers, Bernard Maingot rencontrera les lycéens pour évoquer sa déportation. C'est autour de la mémoire de René Baumann que se préparent les lycéens d'Altkirch. Ceux d'Évreux construisent une rencontre avec des lycéens de Darmstadt en Allemagne avant de se rendre ensemble en Autriche. C'est la mémoire des républicains espagnols qui, à Angoulême, est au cœur de la réflexion.

Ils iront à Ebensee, à Gusen, d'autres à Melk, Steyr et Hartheim, mais tous se retrouveront à Mauthausen le dimanche 10 mai 2020. Ils apprennent des chants, réfléchissent à des initiatives, à des gestes, pour contribuer au rayonnement de la délégation française lors du 75^e anniversaire de la Libération du camp. Ils sont conscients des enjeux et du sens de leur présence en Autriche.

Une première prise de contact avec les enseignants s'est déroulée au siège de l'Amicale en juillet dernier. Elle a permis à chacun d'exposer son projet et d'enclencher des dynamiques de travail. Les questions matérielles sont importantes : l'hébergement, les transports, le financement. Le budget global d'une telle opération avoisine 100 000 €. L'Amicale s'emploie à trouver des partenaires financiers. À cela s'ajoutent des difficultés administratives dans le contexte de la réforme des programmes d'histoire et de la mise en place du contrôle continu au baccalauréat qui inquiètent les élèves, les parents et la direction des établissements.

Notre Amicale porte avec les professeurs un tel projet d'envergure. Depuis des mois, nous sommes mobilisés pour aider à sa réalisation. Je me suis rendu dans chacun des établissements scolaires pour rencontrer les enseignants, les élèves et parfois les parents. En Autriche, nous serons là pour accompagner les élèves dans leur découverte des sites et lors des cérémonies. Nous savons qu'ils contribueront à faire de ce moment un événement exceptionnel pour tous.

Jean-Louis Roussel

Notre conseil d'administration s'est tenu à la mairie du XX^e arrondissement de Paris, à la suite de la rencontre de l'Union des associations de mémoire des camps nazis (Interamicale). Ci-après, le rapport d'activité et le compte financier 2018.

Depuis l'assemblée générale de l'Amicale de Mauthausen qui s'était tenue à la mairie du IV^e arrondissement de Paris, le 17 novembre 2018, les activités de l'Amicale ont été multiples et intenses. Toutes ces activités ont été relatées dans les trois derniers bulletins. Pour mémoire : un CA élargi s'est réuni le 16 mars 2019 à la FIAP à Paris, avec un déjeuner de l'amitié et une rencontre autour d'une conférence sur les archives de Mauthausen, par Alain Alexandra et Adeline Lee, qui a obtenu un grand succès.

Le bureau s'est réuni trois fois, en avril, juin et septembre, et tous les jeudis les bénévoles actifs sont présents à l'Amicale. Yves-Noël Hacq, le secrétaire général, vient tous les après-midi, Claude Dutems passe régulièrement, et le trésorier Jacques Lecoutre, qui a pris sa retraite en province, vient régulièrement passer quelques jours à Paris. Rosita Sterquel le seconde dans la saisie comptable. Lukas, le nouveau jeune Autrichien du service civil qui nous accompagne toute l'année, avec beaucoup de gentillesse et de discrétion, s'est bien intégré et nous rend de multiples services dans nos relations quotidiennes avec l'Autriche. Madeleine Mathieu vient fidèlement tous les jeudis, bravant la pluie et le vent, pour – après avoir terminé le classement des Archives – les reconditionner dans des rangements étanches, les mettant ainsi à l'abri d'éventuelles inondations dans le sous-sol de l'Amicale. On peut compter aussi sur ceux qui travaillent quotidiennement depuis leur lieu de résidence, Danyèle Régerat, Chantal et Patrice Lafaurie, Laurent Laidet, Frédéric Schott et d'autres. Mais certains, après vingt ans de bons et loyaux services, accusent la fatigue et l'âge qui nous atteint tous, certains demandent à être relayés, à passer la main, même s'ils resteront présents.

Les activités de l'Amicale ont été multipliées ces dernières années, en particulier avec les rencontres de l'interamicale et les rencontres de Blois, et l'actualité en Autriche et la participation très active de l'Amicale au travail permanent et militant du Comité international – pour preuve, le voyage de mai dernier qui a mobilisé de nombreux membres de l'Amicale.

Les activités de publication aussi mobilisent toute une petite équipe autour du président. Les réunions
(lire la suite p.8)

À l'assemblée générale du 23 novembre

BILAN

ACTIF	2019			2017
	BRUT	AMORT. PROVIS.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMO. INC. PARTICIPATION FMD	38 112	38 112	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Installations, agencements	763 604	763 604	0	945
- Autres immobilisations corporelles	33 265	33 255	9	
TOTAL IMMO. CORPORELLES	796 868	796 859	9	945
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
- Dépôts et cautionnements				
- Autres immobilisations financières				
TOTAL IMMO. FINANCIÈRES				0
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	834 981	834 971	9	945
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS	24 922		24 922	25 994
CRÉANCES D'EXPLOITATION				
- Créances diverses				
- Comptes de liaison				
- Charges constatées d'avance	0		0	0
- Produits à recevoir	1790		1790	1790
TOTAL CRÉANCES.D'EXPLOITATION	1790		1790	1790
TRÉSORERIE				
- Épargne assurance vie	96 410		96 410	96 410
- Livrets d'épargne	100 049		100 049	122 740
- Disponibilités	8 933		8 933	11 702
TOTAL TRÉSORERIE	205 392		205 392	229 669
TOTAL ACTIF CIRCULANT	232 104	0	232 104	257 702
TOTAL ACTIF	1 067 084	834 971	232 113	258 647

FONDS
- Réserve l
- Réserve l
- Réserve c
TOTAL FON
PROVISION
ET CHARG
TOTAL
DE
DETTE FINANCI
- Emprunts
des établis
- Autres emp
TOTAL DET
DETTE D'EXPLO
- Dettes four
comptes ra
- Dettes fisc
- Autres dett
- Charges à
- Produits co
TOTAL DE
TOT

PASSIF	2018	2017
FONDS PROPRES		
Ve légale	15 158	39 613
Ve legs et dons exceptionnels	225 000	225 000
Ve de l'exercice	-22 823	-24 455
FONDS PROPRES	217 335	240 158
SIONS POUR RISQUES ARGES	0	0
	217 335	245 388
DETTES		
FINANCIÈRES		
nts et dettes auprès ablisements de crédit		
emprunts et dettes		
DETTES FINANCIÈRES		
EXPLOITATION		
fournisseurs et s rattachés		
fiscales et sociales	7 477	4 486
dettes		
es à payer	7 300	8 773
s constatés d'avance		
DETTES D'EXPLOITATION	14 777	13 259
TOTAL PASSIF	232 113	258 647

COMPTE DE RÉSULTAT				
LIBELLÉS	2018	2017		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Activités ordinaires	7 084	3 567		
Activités spécifiques	1 728	7 013		
Voyages	42 618	33 994		
Cotisations	36 756	36 725		
Dons	31 851	29 900		
Souscriptions	540	5 230		
Subventions	10 000	0		
Produits divers	5 230	0		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOIT.	135 807	116 429		
CHARGES D'EXPLOITATION				
Activités ordinaires	25 749	24 214		
Activités spécifiques	21 413	7 204		
Voyages	40 566	34 498		
Achats et services extérieurs	14 768	14 517		
Charges de personnel	59 454	58 156		
Charges diverses				
Dot. amort. & prov. exploitation	936	6 551		
TOTAL CHARGES D'EXPLOIT.	162 884	145 139		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	217 335	245 388		
PRODUITS FINANCIERS	1 883	3 072		
CHARGES FINANCIÈRES	440	536		
RÉSULTAT FINANCIER	1 443	2 536		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 812	1 719		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 812	1 719		
RÉSULTAT	-22 823	-24 455		

Le conseil d'administration du 23 novembre

du bulletin, tous les trois mois, reviennent très vite, d'autant plus qu'il faut compter un mois entier pour le réaliser, tant il est riche de contenu, qui reflète bien les activités multiples de l'Amicale, sa présence sur tous les fronts.

Les demandes de subventions, suivies par Laurent Laidet auprès de la Mairie de Paris, ont toutes été acceptées. Le dernier dossier vient d'être envoyé pour 2020, il s'agit de subventions de fonctionnement qui nous sont très précieuses.

Le voyage de mai 2019 a eu une importance exceptionnelle cette année avec la présence active de tous les comités internationaux des camps à la grande manifestation organisée par le comité international de Mauthausen, conduite par Guy Dockendorf ; en application de la résolution adoptée par l'AG de novembre sur la préservation du site et du Mémorial de Mauthausen. Avec la présence active de Bernard Maingot et la celle, attentive, de l'ambassadeur de France, Francois Saint-Paul. Un événement qui fut suivi de la réunion des comités internationaux à Mauthausen.

Les réunions et activités de l'interamicale :

Toutes les réunions de l'interamicale ont lieu au siège de notre Amicale.

- plusieurs réunions de préparation des Rendez-vous de l'Histoire à Blois sur le thème de l'Italie, en octobre : « les déportations d'Italie » avec les interventions remarquables d'Elisabetta Ruffini, de Peter Kuon et de Marie-Anne Matard-Bonucci (vidéo réalisée par Bernard Obermosser mise en ligne sur le site de l'Amicale).

- plusieurs réunions pour la préparation des deux journées de rencontre de novembre, à la mairie de Paris et puis à l'auditorium de la préfecture d'Ile-de-France et de Paris.

- préparation de la commémoration du 75^e anniversaire de la libération des camps. Le président de l'association Buchenwald-Dora, Olivier Lalieu, a proposé l'organisation d'un parcours en Ile-de-France, le 26 avril 2020, avec des scolaires depuis plusieurs lieux de mémoire (Compiègne, Drancy, Romainville...) convergeant sur Paris, au Mémorial de l'Ile de la Cité, et au Mémorial de la Shoah, puis à l'Arc de Triomphe.

Les commémorations internationales 2020 à Mauthausen. Jean-Louis Roussel assiste les 5 lycées qui ont décidé de se joindre à l'Amicale pour les cérémonies de mai en Autriche : il s'est rendu dans chaque établissement pour préparer leur voyage (Evreux, Altkirch, Vizille, Angers, Angoulême).

Les cérémonies au Loibl nord et sud : deux

voyages différents ont eu lieu en juin 2019, les parties autrichienne et slovène n'étant pas tombées d'accord, Christian Tessier a déploré cette situation, et le président a protesté devant ce « non-sens mémoriel ».

Le Comité international, très actif et réactif à l'actualité, s'est réuni à Vienne fin juin, pour l'ambitieux projet européen d'itinéraire culturel, « Via memoriae Mauthausen », dans lequel l'Amicale va s'impliquer, puis en séance plénière à Empoli en Toscane, en octobre.

L'exposition : elle est actuellement en Corse, où Patrice et Chantal Lafaurie l'accompagnent jusqu'au 23 novembre. Elle a été à Pexonne fin août 2019. L'agenda 2020 commence à se remplir.

Le voyage d'octobre 2019 : une vingtaine de participants. Une réflexion est en cours sur l'avenir de ce voyage. Patrice et Chantal Lafaurie ont annoncé qu'ils cesseront d'organiser les voyages au-delà de 2020.

Le site Internet : les réunions de travail pour sa restructuration ont lieu régulièrement depuis l'année dernière. C'est un travail très long, auquel s'attache une petite équipe très impliquée, autour de Pierre Fréteaud et Françoise Baroin.

La restauration des monuments : Yves-Noël Hacq s'est occupé du dossier de la stèle française de Hartheim qui a été restaurée pour le mois de mai. Il a engagé une démarche auprès de la municipalité de Steyr pour la restauration du monument franco-espagnol devant lequel nous nous rendons chaque année.

Les publications : la publication de la thèse d'Adeline Lee est en cours. Une première rencontre avec un éditeur a eu lieu le 14 novembre.

Le livre de David Pineda, à la publication duquel l'Amicale s'est impliquée intensément depuis quelques années, paraît en janvier 2020.

Caroline Ulmann



Madeleine Matthieu classant nos archives. Photo C. Simon

L'interamicale aux *Rendez-vous de l'Histoire*

« Les déportations d'Italie vers les camps nazis : histoire méconnue, mémoires vivantes »

Table ronde organisée par l'Union des associations de mémoire des camps nazis, pilotée par D. Durand et D. Simon le 10 octobre 2019 (Amphi de l'INSA), à Blois, aux *Rendez-Vous de l'Histoire*.



Captures d'écran de la vidéo de la table ronde. Site de l'Amicale

Marie-Anne Matard-Bonucci, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris-8, spécialiste de l'Italie fasciste, expose le contexte politique : l'arrivée au pouvoir en Italie en 1922 de la dictature de Mussolini et la création de « centres de relégation » dans les îles et dans les lieux éloignés, pour les antifascistes, les étrangers et les Juifs. Puis les lois raciales de 1938, qui excluent les Juifs de la vie publique. Après la déclaration de guerre et l'alliance avec les nazis : l'ouverture de camps pour les opposants au régime fasciste, les étrangers et les Juifs à Ferramonti



(Calabre). Puis le débarquement en Sicile en 1943 et la destitution de Mussolini, ébauche d'une autorité politique impliquant le roi et les alliés, au sud jusqu'à Rome. Les Allemands occupent le centre et le nord de l'Italie et permettent le retour de Mussolini dans la fantoche « république de Salò » : ouverture des camps de concentration nazis en Italie, avant des déportations dans le *Reich* : Fossoli à Carpi, Bolzano, la Risiera de San Sabba, près de Trieste.

Dominique Durand (Buchenwald-Dora) fait état du message cordial de **Dario Venegoni**, président de l'ANED (association nationale des ex-déportés italiens) et rappelle quelques données chiffrées sur la déportation italienne : 8 500 Juifs déportés parmi les 40 000 déportés italiens ; 23 400 « politiques » résistants et raflés ; 10 à 15 000 hommes et femmes détenus dans les camps nazis en Italie. En plus des déportés dans les KL, environ 250 000 personnes furent emmenées hors d'Italie pour le travail forcé et 650 000 soldats faits prisonniers par les anciens alliés allemands et envoyés dans les camps de prisonniers en Allemagne et dans les territoires occupés. Au total près d'un million d'Italiens ont été faits prisonniers ou déportés en tant qu'esclaves en Allemagne.

Pour **Elisabetta Ruffini**, directrice de l'*Istituto bergamasco per la storia della resistenza e dell'età contemporanea*, il y a une multiplicité d'histoires que l'ANED, dès le retour, s'attache à croiser avec la volonté de faire de la déportation une histoire commune. Mais une définition très vague de la notion de déportation se met en place. Les Italiens furent les derniers à sortir des camps : après une guerre qui avait été aussi une guerre civile, la structure de l'État était à reconstruire. Les Italiens de Mauthausen



ont constitué une délégation de trois membres (Giuliano Pajetta, Enea Fagnani et le professeur Balducci) partie fin mai pour l'Italie afin de demander aux autorités de prendre en compte la question du rapatriement des déportés italiens libérés qui gisaient et continuaient de mourir dans les camps. C'est à partir du choc, dans la presse, des photos de déportés décharnés, que Mauthausen devient le symbole de la déportation politique italienne. Celle-ci est lue dans le sillage de la résistance qui permet à l'Italie de sortir de la guerre en refondant identité nationale et conscience démocratique : entrée en guerre comme monarchie, après la guerre l'Italie devient une République. La Seconde Guerre

L'interamicale aux *Rendez-vous de l'Histoire*

mondiale lue par le prisme de la résistance va être fondatrice de ce discours.

Peter Kuon, professeur de littérature française et italienne à l'université de Salzburg, présente ses travaux comparant les témoignages des survivants italiens et français : sur vingt-cinq témoignages publiés sur le camp d'Ebensee, les Français racontent tous (sauf deux) la libération sur un mode héroïque. Les Italiens, restés dans leurs baraquements à l'état de morts vivants, n'ont aucun geste héroïque à raconter. En revanche les récits des Italiens sont imprégnés d'une détresse et d'une vulnérabilité absolue. Une des raisons de leur retour tardif est leur faiblesse



physique. La situation des Italiens était très précaire à Mauthausen : considérés comme des traîtres par les Allemands, ils étaient des fascistes pour les autres. Au bas de l'échelle, il était difficile pour un Italien d'accéder à un poste de responsabilité, qui aurait pu permettre de protéger des camarades : « après nous, il n'y avait que les Juifs ». De plus, il n'y avait pas de cohésion du groupe national : les Italiens parlant leurs dialectes ne se comprenaient pas, et, après une scolarité sous le régime fasciste, ils n'avaient pas connu de débat ni d'éveil politique... Ils n'avaient pas d'expérience de la résistance, des réseaux clandestins comme les Français. C'est pourquoi, à la différence de ceux-ci, ils évoquent des survies individuelles.

Qui écrit ? 98% des Italiens survivants n'écrivent pas, ceux qui écrivent sont des juristes, des universitaires, des journalistes, à l'exception de Giuliano Pajetta (membre du PC italien exilé en France puis revenu en Italie et déporté à Mauthausen). Il faut attendre les années 1970 et des témoignages souvent recueillis et publiés avec le soutien de l'ANED. Ceux qui ont déjà une expérience d'écriture suivent un modèle

classique : ils se présentent comme des résistants antifascistes et antinazis. Les autres, la plupart, racontent leur vie d'avant, sous le fascisme dont ils ont été victimes, avec des références religieuses – et à Dante aussi, auteur très populaire en Italie.

Souscrivant à ces propos de Peter Kuon, **Elisabetta Ruffini** ajoute que la voix du déporté va rendre problématiques les récits de la résistance. Malgré le faible nombre de survivants, 11 témoignages sont publiés dès avril 1945, 13 en 1946, 4 en 1947, 1 en 1948, puis le silence jusqu'en 1952. Ce ne sont pas les grandes maisons d'édition qui publient ces témoignages : ces livres n'ont pas une grande diffusion car la voix des déportés n'est pas la voix de la victoire, du blanc et noir, des bons et des méchants, ce sont des histoires qui ramènent au passé et à ses luttes, qui ouvrent des questions sur l'espèce humaine, qui interrogent l'Homme et l'Italie d'après-guerre qui a envie d'oublier et de vite tourner la page. Ces témoignages écrits dans la hâte portent une voix différente de l'image de la déportation créée avant le retour des déportés, qui reste très articulée au symbole de l'Italie résistante et victorieuse que l'on trouve dans les journaux et l'espace public. D'une part, dans la période 1945-48, face à des histoires que personne, au fond, ne veut écouter, s'impose le symbole des déportés politiques admis dans le martyrologe national qui fonde l'identité de la République. D'autre part, le symbole du déporté politique va produire des zones d'ombre, des



L'ANED en 1945. Photo Archives ANED

silences, mais peut-être pas là où nous le pensons : on dit souvent que le symbole du déporté politique pousse dans le silence la Shoah. Si l'on regarde les années 1945-1947, on doit nuancer cette formule : en Italie sept femmes prennent la parole pour raconter

Auschwitz, suivies à la fin de 1947 par Primo Levi : l'histoire de la Shoah trouve ainsi ses témoins. En revanche le symbole des déportés politiques va pousser vers le silence les femmes résistantes qui n'arrivent pas à prendre la parole avant les années 1970.

Changeant l'angle de vue, un extrait de l'entretien avec **Boris Pahor** réalisé en juin 2019 par Sylvie Ledizet et Claude Simon a été diffusé. Écrivain slovène né en 1913, dans l'empire autrichien à Trieste, ville devenue italienne en 1918, et déporté



Aux premiers rangs du public, de nombreux jeunes.

à Natzweiler, Dachau, Dora, Bergen Belsen. Il est l'auteur de *Nekropola* (en français *Pèlerin parmi les ombres*, la Table ronde, 1996 - voir sur notre site : campmauthausen.org, lien vimeo). **Marie-Anne Matard-Bonucci** rappelle que les fascistes ont eu une politique très dure concernant les minorités linguistiques, en particulier celles du nord-est. Boris Pahor a été déporté parce qu'il s'est engagé auprès des partisans yougoslaves. Il y a eu des camps spécifiques pour les Slovènes, et il ne faut oublier ni que les Italiens n'étaient pas des « aryens » pour les nazis, ni que les fascistes ont réprimé féroce les Slaves.

Elisabetta Ruffini souligne que la mémoire de la déportation en Italie a été construite par le bas, grâce à la ténacité des survivants, de leurs familles et de leur association, l'ANED. On peut essayer de fixer par des images (voir video sur notre site) quelques moments de cette construction :

- L'image choc de la libération des déportés, quand la délégation envoyée de Mauthausen rentre en Italie : le 30 mai 1945 la première image dans la presse italienne publiée dans l'*Unità* (ci-contre).
- Le premier monument consacré à la déportation est

inauguré dans l'été 1945 au *Cimitero Monumentale* de Milan : il s'agit d'une œuvre du cabinet d'architectes BBPR (Banfi, Belgiojoso, Peressuti, Rogers), engagé dans la résistance, dont deux membres, Banfi et Belgiojoso, ont été déportés à Mauthausen – d'où Banfi ne rentre pas. C'est ce cabinet qui va réaliser pour l'ANED les plus importants monuments de mémoire consacrés à la déportation.

A Mauthausen, a Dachau, migliaia di italiani sono stati uccisi, torturati, stremati da ogni sofferenza. Erano fratelli e compagni nostri, il terrore non li ha piegati.



Le sofferenze dei milioni di deportati d'ogni paese d'Europa, il martirio di cento e centomila morti delle camere a gas, dei blocchi di eliminazione, il pianto dei bimbi e delle donne massacrate, sono un monito per gli uomini liberi, per le donne che vogliono un mondo migliore per i loro figli: e il fascismo deve essere distrutto, il fascismo non deve sorgere mai più. Sono morti con una fede nel cuore, hanno resistito perché li ha illuminati la speranza, che la loro fede e la loro speranza non vengano deluse.

- La première *Exposition nationale des Lager* en décembre 1955, pour le 10^e anniversaire de la libération : un groupe des survivants et des familles des déportés de Fossoli sollicite le maire de Carpi (où se trouvait le camp) pour organiser une célébration qui, à la fin des fêtes de la libération de l'Italie, porta à la mémoire des Italiens le sort des déportés. C'est en Italie la première exposition nationale sur les *Lager* : il y a là un changement radical dans l'iconographie des expositions sur les thèmes de la Deuxième Guerre mondiale. La déportation n'est plus donnée à voir comme sacrifice offert dans la lutte de la libération nationale : l'attention du visiteur doit se porter sur la déportation racontée dans sa complexité, des parcours différents à lire dans leur spécificité et cependant partagés. Dans la cour du Palais des Pio à Carpi, chaque camp occupe un espace spécifique et l'histoire de chaque camp dialogue avec celle des autres. En 1956, l'exposition est présentée à l'Institut de la Résistance de Modène qui, souvent en collaboration avec l'ANED, assure la tournée de l'exposition dans toute l'Italie : de Rome à Turin, de Ferrare à Vérone...

Dans le sillage de cette exposition, les premières rencontres entre déportés et jeunes ont lieu : lorsqu'elle arrive à Turin, une fillette de douze ans écrit une lettre au journal de la ville (*La Stampa*) pour demander que quelqu'un lui raconte l'histoire que les

L'interamicale aux *Rendez-vous de l'Histoire*

photos évoquent et elle signe sa lettre « la fille d'un fasciste qui veut savoir la vérité ». Les adultes sont indignés, mais il faut dire que la guerre n'est pas dans les programmes scolaires. Une lettre de Primo Levi se distingue : il écrit au nom de l'ANED, il remercie la fillette et se dit disponible pour rencontrer les jeunes. La première rencontre a lieu le 4 décembre 1959, suivie par une deuxième le 5 décembre. Grand moment fondateur : pour la première fois, Primo Levi prend la parole en public et les membres de l'ANED commencent à être invités à raconter leur histoire.

Aujourd'hui encore, nous n'avons pas de liste officielle des noms des déportés italiens : c'est seulement en 1968 que l'État italien a listé les noms pour établir les ayants-droit à une pension – mais il faut se déclarer, et tous les déportés ou leurs familles ne l'ont pas fait. Si le chiffre des déportés juifs est plus précis, il est le résultat d'un travail de la communauté juive, qui avait commencé à établir seule les listes dès 1944. Or cette caractéristique de la mémoire italienne est bien visible sur l'esplanade des monuments à Mauthausen : le monument italien ne ressemble pas aux autres : c'est un mur tapissé de plaques dans tous les sens avec les photos des déportés, apportées par les familles. On pourrait parler de désordre, mais en le regardant on peut entendre le bruit de la mémoire qui se construit par le bas, hors de la rhétorique nationale.

Ce caractère se retrouve dans bien d'autres monuments qui ont fait la mémoire italienne, mais qui ont aussi contribué à jalonner la mémoire européenne. À Ebensee, c'est une croix, sur un projet de Giò Ponti : Hilda Lepetit, veuve de Roberto Lepetit, l'a fait construire toute seule, sans aide de

mari, et elle décide de leur consacrer ce lieu qui a continué à marquer la mémoire du village d'Ebensee où les traces du passé avaient été vite effacées. De même à Gusen : ce sont des déportés italiens qui, choqués par l'effacement des traces, ont fini par construire ce qui aujourd'hui est devenu le Mémorial de Gusen. L'ANED, avec l'aide des Français, a acheté le crématoire du camp, et le cabinet BBPR a élaboré le projet.

Il faut ainsi relever une autre caractéristique de la construction de la mémoire de la déportation italienne : l'implication très forte de l'art. À Carpi, l'ANED a réalisé en 1973 le *Museo monumento al deportato politico e razziale* : une muséographie artistique réalisée aussi par le cabinet BBPR par le croisement des différents langages et registres de sens. À Auschwitz, la mémoire de l'Italie avait été portée par l'ANED et marquée encore une fois par un geste artistique du cabinet BBPR, dans le *Block 21*, avec le concours exceptionnel de Primo Levi, Pupino Samona, Nelo Risi et Luigi Nono pour créer un lieu de mémoire. C'était une œuvre unique ! Mais en 2015 l'Italie a accepté l'ultimatum des autorités polonaises : retirer l'œuvre avant qu'elle ne soit détruite par le Musée d'Auschwitz, au motif qu'elle comportait des symboles communistes de l'après-guerre (voir p.19). L'ANED a pu réinstaller l'œuvre à Florence...

En conclusion, **Marie-Anne Matard-Bonucci** met en évidence la diversité de la déportation en Italie : les déportés résistants avaient une voix plus audible, mais tous se sont heurtés à l'incompréhension. Le musée de Carpi est le plus beau musée de la résistance et de la déportation en Italie qui rassemble toutes les mémoires. Si l'enjeu est bien de viser une mémoire vivante, il faut aussi, aujourd'hui, en faire un combat humaniste. Elle approuve ainsi un propos de **Peter Kuon**, pour qui les migrants qui arrivent en Italie ont des histoires à raconter ; c'est de notre devoir de faire la liaison entre ce qui s'est passé et ce qui se passe aujourd'hui.

Caroline Ulmann*

*avec nos remerciements appuyés à Elisabetta Ruffini, qui a bien voulu nous apporter des éléments complémentaires à ce qui a pu trouver place dans le temps court de la Table ronde. C'est pour nous l'occasion précieuse de découvrir à quel point la réalité et le statut des déportations en Italie nous étaient méconnus ! Nous percevons mieux désormais le caractère et la ferveur spécifiques des délégations des amis italiens lors des cérémonies de mai en Autriche.



La face est du monument italien. Photo C. Fresquet

l'État, très tôt après l'un de ces voyages que souvent les veuves des déportés ont fait pour retrouver le corps de leur mari. Hilda retrouve l'emplacement de la fosse où reposent 1 000 déportés et peut-être son

Le 23 novembre Acte I au Père-Lachaise

LES DERNIERS TÉMOINS, une œuvre collective de mémoire partagée

C'est avec un grand plaisir que j'ai assisté lors des « Rendez-vous de l'Histoire » à Blois, le 11 octobre 2019, à une très précieuse et originale présentation au centre Résistance Déportation et Mémoire. Sous la houlette de Lucien Grillet, professeur d'histoire et de géographie, 220 élèves du lycée Léopold-Sédar-Senghor d'Évreux ont travaillé sur ce long projet durant cinq années, *Histoire partagée, mémoires partagées*, qui a abouti à la publication chez OREP Éditions d'un livre, *Les Derniers Témoins, 1939-1945*.



La présentation par L. Grillet des travaux de ses élèves.
Ils seront à Mauthausen en mai 2020. Photo J-L. Roussel

Les treize témoignages de civils, de vétérans et de résistants de la Seconde Guerre mondiale en Normandie ont été recueillis lors d'échanges directs ou indirects (correspondance ou échanges avec un proche). Les « témoins » ont été présentés par les élèves, Lucien Grillet intervenant pour encourager ou compléter les propos des élèves et expliquer la méthodologie suivie, avec une réflexion mûrie au fil des entretiens pour mener ceux-ci. Pour éviter par exemple de geler les entretiens en achoppant sur une émotion trop puissante, une stratégie de découpage des interviews en petites séquences menées par différentes équipes d'élèves a été choisie, rendant possible la parole. Il faut ajouter de longs travaux de retranscription des enregistrements mais aussi de traduction.

Cela donne un émouvant moment où l'on se rend compte que les élèves ont grandi dans ce projet dans lequel ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et beaucoup appris et qu'ils ont la chance de pouvoir transmettre grâce à leur enseignant. Le livre permet de se plonger dans les textes des témoins et les ressentis des élèves, et c'est une vraie réussite.

Bravo vraiment pour cette initiative de longue haleine, ce travail fin et soigné, très sensible.

Nathalie Azéma-Meyer

Comme tous les deux ans, l'Interamicale a déposé une gerbe et observé une minute de silence devant le monument de chacune des associations qui la composent. Ci-dessous, Mauthausen, Neuengamme, Ravensbrück, Buchenwald, Sachsenhausen et Dachau.



Photos B. Obermosser

Les journées de l'interamicale, acte II : notre présence sur les sites des camps, 75 ans après

Après le mot d'accueil de Florence de Massol, première adjointe à la maire de l'arrondissement, notant que nos rendez-vous en ce lieu prenaient des allures d'habitudes, puis soulignant qu'il y a toujours besoin, contre le révisionnisme et les forces qui l'inspirent (racisme, xénophobie, antisémitisme), de mobiliser les consciences, exaltant enfin le modèle social issu de la solidarité des réseaux de résistance, Dominique Boueilh ouvrit la séance en qualité de président de l'Union de nos associations et président de l'Amicale de Dachau.

Il évoqua les activités ambitieuses de l'« Interamicale » en 2019 et celles prévues pour le printemps 2020.

Puis, pendant deux heures, fut soumise à examen « la présence de nos associations sur les sites des camps, 75 ans après », de cinq points d'observation : les espaces et édifices commémoratifs, les voyages que nous y organisons, les voyages scolaires que nous assistons, nos relations avec les autorités politiques et avec les associations locales de mémoire, les comités internationaux. Chacune de nos associations avait produit cinq fiches, les synthèses thématiques étant proposées par un représentant de chaque amicale. Dans l'ordre ci-dessus des thèmes : Jean-Michel Clère (Neuengamme), Françoise Marchelidon (Ravensbrück), Jean-Louis Roussel (Mauthausen), Dominique Durand (Buchenwald) et Dominique Boueilh. Le lecteur voudra bien se contenter de quelques remarques à grands traits.



La tribune. Photo B. Obermossner

La diversité des localisations a eu des effets : trois États, Autriche (Mauthausen), RFA (Neuengamme, Dachau), RDA (Buchenwald, Sachsenhausen, Ravensbrück), différemment orientés dans la géopolitique de la guerre froide. Des autorités locales ont laissé à l'abandon les lieux ou les ont utilisés plus ou moins durablement : camp du NKVD pour prisonniers nazis à Buchenwald, camp de DP (Personnes Déplacées) à Dachau, briqueterie à Ravensbrück, prison à Neuengamme. Si, à l'initiative

de l'Amicale française, l'installation de monuments nationaux à Mauthausen a commencé dès 1949, la fameuse tour de Buchenwald ne date que de 1958, et à Neuengamme, il fallut attendre 35 ans pour que la mairie de Hambourg fasse du site un lieu de mémoire.

Les structures générales des mémoriaux s'en sont trouvées diversement déterminées : la vingtaine de monuments nationaux à Mauthausen n'a d'équivalent nulle part. D'où des conceptions différentes des commémorations : défilé/parcours ou pas, cérémonies nationales ou non, multiplication ou non de gestes individuels (plaques). Ravensbrück semble un cas extrême : occupé par une usine, inaccessible jusqu'en 1989 (caserne soviétique), le camp proprement dit intègre alors le mémorial, centré sur le mur des nations. Jean-Michel Clère conclut sur l'analogie qu'il propose entre les mille hêtres plantés à Buchenwald et les roses « Résurrection » de Ravensbrück.

De 1947 à 1955 se sont aussi institués **les voyages de nos amicales** jusqu'aux sites où les veuves, orphelins et rescapés venaient se recueillir. Ces pèlerinages se sont ensuite diversifiés, en direction des jeunes (Buchenwald) et des personnes intéressées par cette histoire. Aujourd'hui, le format de ces voyages se resserre sur les quelques jours des cérémonies internationales, se déploient vers quelques camps annexes et sont l'occasion de réunions internationales et de rencontres avec les autorités et les associations locales de mémoire. Certes les délégations françaises qui font ces voyages ont tendance à voir leur nombre baisser, et, selon F. Marchelidon, il faudrait se demander quelle proportion des adhérents de nos associations n'ont jamais participé à de tels voyages.

L'évolution est plus complexe pour **les voyages scolaires** que nous initions, facilitons ou encadrons – cette dernière modalité n'a cours aujourd'hui que pour Sachsenhausen et Mauthausen. Si des lauréats du CNRD sont parfois encore intégrés dans des groupes de « pèlerinages », l'initiative des voyages scolaires revient, naturellement, aux enseignants, et ceux-ci choisissent soit une totale autonomie (au risque de passer à côté du plus significatif), soit un guidage par les Mémoriaux (notamment sur les sites d'Allemagne), soit le partenariat avec nos associations : dans ce dernier cas, les groupes sont incités à participer aux cérémonies internationales.

Jean-Louis Roussel insiste sur trois points : la difficulté croissante de financer ces voyages, les subventions des régions étant restreintes, et le champ d'intervention de l'OFAJ (Office franco-allemand de la jeunesse) se limitant ... à l'Allemagne ; une grande inquiétude liée aux changements de programme, qui, en faisant passer la Seconde Guerre mondiale en classe terminale chamboulée par le nouveau bac, risquent de tarir ces voyages ; la possibilité de pallier cette baisse de la motivation didactique en passant par le nouvel « enseignement moral et civique » (EMC) : les sites des anciens camps nazis, et les cérémonies internationales qui s'y déroulent ne sont-ils pas de puissants foyers pour la réflexion des jeunes sur l'histoire des pays européens, sur la construction européenne et sur les valeurs civiques et politiques censées la fonder ? À Dachau en 2019 une rencontre internationale des jeunes fut ainsi un événement marquant, et des projets du même ordre s'esquissent à Mauthausen.



Une partie de l'assistance. Photo B. Obermossner

La situation politique autour des anciens camps, et la capacité de nos associations à y intervenir pour rappeler les valeurs proclamées à leur libération par les déportés rescapés : telle fut la ligne de mire des présentations de Dominique Durand (relations avec les mémoriaux) et Dominique Boueilh (comités internationaux). D. Durand rappelle qu'alors que nos associations sont en place en France dès 1945, l'accès aux sites et a fortiori leur aménagement comme mémoriaux ont été longtemps incertains et parfois plus tardifs. Il assure qu'après s'être graduellement améliorées, aujourd'hui les relations avec ces institutions sont « excellentes » en Allemagne, notamment à travers les Beiräte (conseils consultatifs) auxquels nous sommes associés. Ainsi, dans le contexte actuel de montée de l'AfD (extrême droite, quasi-inexistante depuis

1945), les directeurs des Mémoriaux de Buchenwald, Sachsenhausen et Dachau ont-ils refusé la présence de ce parti aux commémorations, et reçu l'appui de nos associations ; mais il a fallu une mobilisation forte pour qu'en Autriche, le ministère de tutelle du Mémorial, tenu pendant deux ans par le FPÖ, commence à reculer sur ses intentions de fermer et défigurer certaines parties emblématiques du camp. En Autriche comme en Allemagne il existe aussi, de façon diverse selon les lieux, une vie locale, associative ou politique qui œuvre au dialogue avec nous et à la préservation des sites. Mais en Allemagne le changement de situation fiscale des associations risque de pénaliser ce travail. Et, l'entretien des sites annexes, moins visités, demeure un combat quand un député de Thuringe déclare que l'histoire de la déportation n'est qu'« une chiure de mouche dans l'histoire » de l'Allemagne – dont en somme il serait tentant d'éliminer les traces.

En ce qui concerne **les Comités internationaux**, D. Boueilh montre pour sa part que derrière leur identique raison d'être aujourd'hui, des histoires (inégalement) longues et diverses se distinguent encore : créés au temps même des camps, les CI de Buchenwald et Mauthausen se présentent encore comme éléments de concrétisation des serments prononcés à la Libération. Mais le CI de Dachau créé en 1945 pour assurer la sécurité de détenus jusqu'à la libération disparut après celle-ci, pour ne se reconstituer qu'en 1955, date à laquelle est aussi créé le CI de Ravensbrück. En 1958, se crée l'Amicale internationale de Neuengamme (AIN). À Sachsenhausen, c'est l'Amicale française qui est à l'origine de la création du CI en 1964. L'énergie déployée par nos associations a souvent été déterminante pour le rayonnement de ces comités, dont l'envergure internationale est elle-même inégale (de 6 pays pour Neuengamme à plus de 20 pour Mauthausen et Buchenwald) et un grand nombre de présidents de CI, furent ou sont jusqu'aujourd'hui français – le cas de Mauthausen fait exception puisque c'est très souvent un représentant d'un « petit » pays (Slovénie, Luxembourg) qui occupe cette fonction. L'implication idéologique des CI est plus ou moins forte, et leur parole est plus ou moins facilement entendue. D. Boueilh croit discerner une nouvelle dynamique : les CI se réunissent plus régulièrement.

Claude Simon

Acte III : journée d'étude de l'interamicale

Le corps du déporté, icône tragique du XX^e siècle

Une journée d'étude s'est tenue dans le très beau et très moderne auditorium Rambuteau, gracieusement mis à disposition par le Préfet d'Île-de-France et de Paris. Animée par Daniel Simon et Agnès Triebel, elle a été d'une richesse et d'une densité saisissantes, par le nombre, la qualité et la diversité des interventions. Au fil de celles-ci et des images projetées, la centaine de participants ont ressenti que rien – ni la distanciation permise par la qualité des discours, ni parfois la « beauté » (mot revendiqué par Walter Spitzer, qui nous a honorés de sa présence) des œuvres d'artistes – ne pouvait empêcher un indéfinissable malaise de surgir en chacun.

L'Amicale de Mauthausen a été représentée par les interventions de Daniel Simon, Caroline Ulmann et Sylvie Ledizet. L'ensemble de la journée a été filmé par Bernard



Obermosser. L'intégralité des douze contributions est disponible sur Vimeo, via le site de notre Amicale.

En introduction, Agnès Triebel a justifié avec pertinence le mot « icône » comme relation entre le corps et une connaissance de l'invisible, du jamais connu, de l'enfer.

Daniel Simon a rappelé la genèse de cette journée, depuis le projet d'une table ronde pour Blois. Le sujet de cette journée n'est pas l'état clinique des corps, mais leur représentation. En se félicitant que les savoirs propres de nos associations soient entrecroisés avec l'apport de spécialistes, dans un cadre bien circonscrit – laissant hors champ par exemple les dessins légués par des détenus polonais, italiens, espagnols, ou le cinéma. En soulignant que les camps du génocide n'ont pas ou très peu laissé d'images.

La littérature a, dans cette journée consacrée à l'image, tenu une place importante : une vingtaine de fragments de livres – d'auteurs déportés pour la plupart, mais pas exclusivement : aussi Marguerite Duras, Alain Fleischer, Samuel Beckett – ont été lus entre les interventions analytiques par Lou Simon. Le corps supplicié, désigné crument, accentuant la solennité de la réflexion engagée.

La première partie, « VISÉES DIDACTIQUES », s'est attachée aux monuments tournés vers le grand public.

Yvonne Cossu-Alba s'est interrogée sur la nature iconique des monuments du souvenir des camps au cimetière du **Père-Lachaise** : triple fonction de recueillement, de commémoration et d'enseignement. Elle a souhaité qu'une véritable étude puisse éclairer les effets de ces représentations sur la connaissance et la conscience des visiteurs.

Dominique Durand a présenté le sculpteur allemand **Fritz Cremer** à travers ses monuments consacrés aux victimes du nazisme à Buchenwald, mais aussi à Vienne, Mauthausen et Ravensbrück. Le contexte politique de la RDA a fortement marqué la construction et le caractère didactique du monument de Buchenwald, inauguré en 1958, consacré à la Paix et à la lutte contre le fascisme. Fritz Cremer et Bertold Brecht ont accompagné l'architecte paysagiste qui a conçu ce mémorial, comme celui de Mauthausen.

Daniel Simon nous a guidés sur l'esplanade des **monuments nationaux de Mauthausen**. La spécificité de chacun porte un message idéologique de circonstance, mais cette clé d'analyse est réductrice. La somme des représentations donne une image complexe et instable. Le bas-relief en plâtre exposé le 16 mai 1945 pour la première commémoration de la libération, visible aujourd'hui au musée du mémorial, avait offert d'emblée une représentation intense et juste des concentrationnaires. La statuaire n'est pas muette : discours, récits de rescapés, analyse et images textuelles ont ponctué « comme des météores » notre journée.

Caroline Ulmann s'est attachée à l'**exposition « Crimes hitlériens »** ouverte le 10 juin 1945 au Grand-Palais, dont une publication récente a rappelé l'importance : cinq cent mille visiteurs à Paris et un million dans la France entière l'ont vue, jusqu'à l'automne 1945. Malgré vingt panneaux sans concession sur les différentes formes de massacres, un film, rien n'est dit spécifiquement ni sur l'extermination des juifs, ni sur la collaboration, ni sur Pétain (dont le procès commence en juillet), ni sur les camps français. L'heure est à la reconstruction. Les images exposées, qui circuleront en France pendant plusieurs années sous l'égide de la FNDIRP, constituent un répertoire d'icônes.

Enfin Agnès Triebel a présenté le **monument commémoratif du Vel' d'Hiv**, dédié aux 13 152 hommes, femmes, et enfants raflés à Paris et sa banlieue les 16 et 17 juillet 1942. Créé par Walter Spitzer au début des années 1990, ce monument exprime l'universalité de la souffrance infligée par les nazis au peuple juif, peu avant que le président Chirac ne reconnaisse en 1995, sur le

lieu même, la responsabilité de la France dans ce crime.

La seconde partie, « IMAGES À VIF », a été consacrée à des œuvres réalisées par des déportés pendant ou immédiatement après l'enfermement dans des camps.

La première œuvre, présentée par Agnès Triebel, fut réalisée juste après la libération de Buchenwald par un enfant juif allemand, qui prit pour témoin le nom de **Thomas Geve**. Il dessine dans le camp libéré et avant d'être accueilli en Suisse. Dans un petit format, il donne en 80 dessins une représentation du système concentrationnaire d'une précision et d'une qualité pédagogique extraordinaires. Après quoi il ne dessinera plus.

Aurélié Cousin a présenté les dessins de **Jeannette L'Herminier**, résistante active dans la région de Lyon. Arrêtée en 1943, elle est déportée à Ravensbrück. Elle réalisa environ 150 dessins au camp, manière encore de résister : elle ne représente pas les corps amaigris (sauf dans le train du retour), ni les visages, mais essentiellement les attitudes prises par les corps, en relation directe, montre l'analyste, avec les postures de mode féminine ! Elle révèle la beauté des âmes.

Gisèle Provost a analysé quelques-unes des nombreuses **médailles réalisées par Pierre Provost**, son père, au camp de Buchenwald — trente-deux ont été rapportées. La médaille, art des symboles, est reproductible, transmissible, presque indestructible et témoigne comme un porte-voix, sorte de déplacement du témoin à l'objet.

Agnès Triebel a clos cette deuxième partie sur les **dessins réalisés par Walter Spitzer** à Auschwitz III, Gross-Rosen et Buchenwald. Alors âgé de 16 ans, il fait la promesse aux résistants du camp qui le protègent de témoigner, avec ses crayons, de ce qu'il aura vu. En avril 1945, il doit à nouveau abandonner tous ses dessins. Sauvé, il redessine aussitôt de mémoire. En 1951, ses œuvres brûlent dans l'incendie de son appartement. Pendant l'interview réalisée dans son atelier le 7 novembre, il montre une toile qui interroge particulièrement : la représentation d'un tabou, l'intérieur de la chambre à gaz. Agnès Triebel cite Kant : « L'art n'est pas la représentation d'une belle chose, mais la belle représentation d'une chose. »

La troisième partie, « GESTES D'ARTISTES », présente le travail de plusieurs artistes à distance du temps de la déportation, ayant ou non vécu l'expérience des camps. La sublimation nous entraîne dans ce qui, peut-être, est de l'ordre de l'art.

Sylvie Ledizet parcourt l'œuvre de **Ceija Stojka** à partir de

sa représentation des corps des déportés, essentiellement des corps de femmes et d'enfants. Ceija Stojka est née en 1933 dans une famille tzigane qui va subir une persécution implacable. Son père fut assassiné à Hartheim. Elle arrive



*Agnès Triebel commente la projection du film de Bernard Obermossner consacré à l'œuvre de Walter Spitzer. Ici l'artiste montre deux états de sa représentation de la chambre à gaz (une étude et l'œuvre finale).
Image extraite du film de B. Obermossner*

à dix ans à Auschwitz, au camp « des familles », avec le matricule Z6399, puis est transférée à Ravensbrück, et enfin à Bergen-Belsen. Après quarante ans de silence, elle commence à s'exprimer par l'écriture, puis la peinture, totalement autodidacte. Elle fait resurgir un monde intérieur. C'est une œuvre tombeau, d'une grande singularité.

Marie Janot présente l'**œuvre méconnue d'Édith Kiss**, Hongroise d'origine juive, totalement assimilée, elle est formée à la sculpture à Düsseldorf. Elle est déportée en octobre 1944 à Ravensbrück puis dans un camp annexe de Sachsenhausen. On connaît surtout son album de 30 gouaches « Déportation » réalisées entre 1949 et 1954. Le corps est montré comme dysfonctionnant, à travers ses postures. Alors qu'elle refusait de parler de la déportation, Edith Kiss a aussi créé quatre frises sculptées sur la déportation (déportation, travail forcé, camp de la mort et libération) pour une synagogue, certainement une commande des autorités.

Enfin, Anne Bernou parle de trois artistes reconnus : **Zoran Mušič, Miklos Bokor et Jean-Marc Cerino**. Les positions de Zoran Mušič (déporté à Dachau) et Miklos Bokor (juif hongrois déporté à Auschwitz), divergent radicalement sur l'intention expressive. Le premier, après trente-cinq ans de refoulement de la conscience expressive, produit la fameuse série *Nous ne sommes pas les derniers*. Miklos Bokor, juif hongrois déporté à Auschwitz, transféré à Buchenwald puis Theresienstadt, installé en France en 1960 et mort en 2019, peint surtout des sortes de paysages, en vérité des décors aux figures absentes, aux confins de l'abstraction. Jean Marc Cerino, né en 1965, artiste de la post-mémoire, travaille les limites de l'effacement, aux limites du visible, à partir d'œuvres de déportés trouvées dans des documents d'archive, telles

Les journées de l'interamicale

ses peintures à l'encaustique, blanc sur blanc, réalisées à partir de dessins de déportées de Ravensbrück.

Est-il possible d'établir un bilan de cette journée ? Oui, certainement, mais un bilan provisoire, tant il est certain que sa réussite tient aussi à ce qui a été mis au travail, chez les uns et chez les autres. Quoique sur le temps long d'une journée, il fut manifeste que chacun limitait sévèrement son propos. Combien de débats auraient pu se tenir après chaque intervention ! Et combien d'autres modes de représentation, d'autres points de vue, d'autres outils (comme la photo ou le cinéma, volontairement mis de côté) auraient pu trouver leur place dans les regards croisés portés sur l'insaisissable.

Laurent Meyer



L'Amicale était présente

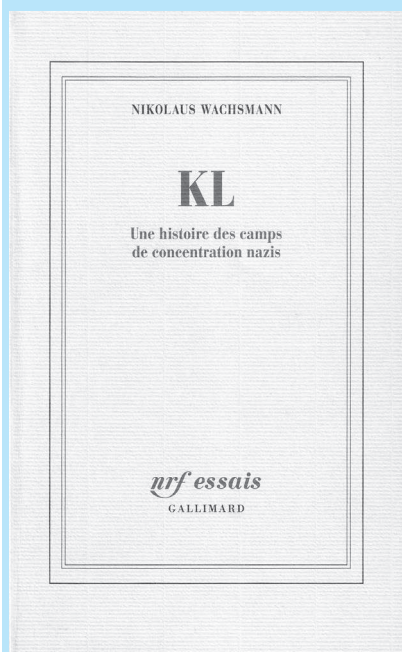
« Mémoire à quatre voix »

L'Amicale de Neuengamme, avec le soutien de Catherine Vieu-Charier, adjointe à la maire de Paris, chargée de la mémoire, a convié à l'auditorium de l'Hôtel de Ville le 29 novembre dernier les associations de mémoire des camps à une émouvante rencontre qui était une première à Paris, après Lyon en avril dernier : celle de deux enfants de résistants déportés, décédés à Neuengamme (Yvonne Cossu-Alba et Jean-Michel Gausso) et de deux enfants de persécuteurs nazis (Barbara Brix et Ulrich Gantz) « qui se sont engagés dans un travail de mémoire commun pour mettre en garde contre les idéologies nationalistes », une expérience initiée par le Mémorial de Neuengamme il y a quatre ans. Ayant développé une véritable amitié, qui a permis aux enfants de ces pères qui ont fait partie des *Einsatzgruppen* de supporter la vérité et de s'engager dans la lutte contre les résurgences du nazisme aujourd'hui, l'antisémitisme, et la xénophobie, ils se retrouvent régulièrement et témoignent ensemble auprès de professeurs et d'élèves français et allemands, en Suisse, en Allemagne, bientôt à Barcelone.

Caroline Ulmann

DEUX PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'INTERAMICALE

Lundi 2 mars 2020 à 14h dans le Grand Salon de La Sorbonne, 47 rue des Écoles, Paris 5^e.



Le Rectorat de l'Académie de Paris et l'Union des associations de mémoire des camps nazis vous invitent à une rencontre avec l'historien **Nikolaus Wachsmann**, professeur d'histoire contemporaine à Birkbeck College (université de Londres), auteur de **KL. Une histoire des camps de concentration nazis**.

(voir notre bulletin n°351, janvier 2018, p.18)

Inscription obligatoire auprès de l'Amicale, au plus tard le 3 février.

Dimanche 26 avril, dans le cadre de la Journée de la déportation, l'Union des associations de mémoire des camps nazis organisera des parcours en Île-de-France depuis plusieurs lieux de mémoire (**Compiègne-Royallieu, Drancy, Romainville**), convergeant vers le **Mémorial de l'Île de la Cité** et le **Mémorial de la Shoah**, puis l'**Arc de Triomphe**.

Le report de la réunion de décembre qui devait préciser les rendez-vous conduit à vous demander de contacter l'Amicale – ou, à partir du 5 février, de consulter le site de l'Amicale – pour plus d'information.

Le Comité international

Comme à son habitude, le Comité International de Mauthausen s'est réuni à l'automne.

Nous étions à Empoli (Italie) les 19 et 20 octobre 2019.

Cette réunion, à l'origine pensée comme un temps de travail, prend au fil des années de plus en plus d'importance en raison de la complexité des sujets à traiter. Il m'est impossible de faire ici un compte rendu complet des échanges. Je retiens quatre questions abordées :



1) Les cérémonies de mai 2020.

Nous nous réjouissons de voir que la cérémonie de mai attire de plus en plus de monde. Mais cela pose des problèmes d'organisation, suscite des frustrations, des récriminations. Il est impossible de satisfaire tout le monde. En 2019, nous étions environ 10 000 personnes, 135 délégations étaient présentes et parlant 25 langues différentes sur la place d'appel.

Les associations autrichiennes sont de plus en plus nombreuses et souhaitent être visibles et ne pas être reléguées en fin de cortège. Il faut donc accepter une certaine confusion, l'important étant de donner à chacun sa place, avec pour effet des retards sur le planning.

Dario Venegoni (Président de l'ANED) propose de créer un événement international pour les jeunes qui compenserait la difficulté de faire participer les centaines de jeunes à la cérémonie internationale sur la place d'appel. Il invite les jeunes lycéens italiens, français, autrichiens, allemands, espagnols à rencontrer le président du Parlement Européen, David Sassoli, le dimanche 10 mai au matin vers 8h30.

2) La protection du site

Le CIM s'est réjoui des initiatives prises en grande partie par l'Amicale française avec le soutien indéfectible du président du CIM, Guy Dockendorf, pour interpeller les autorités autrichiennes lors des cérémonies internationales. La présence des présidents et représentants des comités internationaux des autres camps (Dachau, Buchenwald, Ravensbrück,...) a contribué à déstabiliser les élus et les fonctionnaires autrichiens. Actuellement l'Autriche attend la mise en place d'un nouveau gouvernement après les dernières élections

législatives. Le président du parlement régional assure qu'il prendra sa responsabilité en proposant que l'accès au site se fasse sous la seule responsabilité des visiteurs, solution simple qui coupe court à toutes les initiatives malheureuses.

4) VMM

Nous sommes arrivés à une phase très technique pour la réalisation de ce projet. Les échanges sont riches et complexes avec le directeur de l'Institut européen des itinéraires culturels. Nous devons renforcer nos liens avec les structures déjà existantes et travailler le dossier de certification. Une réunion de travail est prévue au Luxembourg en février prochain.

En marge de nos échanges : visite de l'*Auschwitz Memorial* de Florence



Nous avons eu la chance de pouvoir visiter à Florence le *Mémorial* d'Auschwitz qui a été inauguré le 9 mai 2019. Il montre la volonté et l'énergie de nos amis italiens de l'ANED pour sauver cette œuvre artistique majeure réalisée en mémoire des déportés italiens (Voir plus haut, p.12)



Exemples de détails qui ont motivé la décision polonaise d'ordonner le démontage de l'œuvre du pavillon italien à Auschwitz.
Photos Jean-Louis Roussel

Jean-Louis Roussel
Vice-président du Comité international

Déclaration des comités internationaux

DÉCLARATION DE MADRID

Réunis à Madrid à la veille du 75^e anniversaire de la libération des camps – nous, présidents et secrétaires généraux des Comités internationaux des camps d'extermination et de concentration nazis, saluons le travail accompli par les autorités espagnoles et l'*Amical de Mauthausen y otros campos* pour la reconnaissance de la déportation des Républicains espagnols dans les camps nazis.

Ayant pris connaissance de la résolution du 19 septembre 2019 du Parlement européen sur l'importance de la mémoire européenne pour l'avenir de l'Europe (2019/2819 RSP), nous exprimons notre vive préoccupation devant la vision erronée de l'histoire du XX^e siècle que traduit ce texte. Nous voyons dans cette résolution la tentative de mettre sur un pied d'égalité les victimes de la terreur nazie et celles du stalinisme sous le terme irréfléchi de « totalitarisme ». Nous nous inclinons toujours avec respect devant les tragédies des victimes du stalinisme, mais nous ne saurions admettre toute tentative d'assimilation des uns avec les autres ou d'opposition des uns contre les autres.

Nous ne pouvons accepter que les fondements philosophiques des camps nazis, où régnait une violence systémique assumée, à savoir le racisme et l'antisémitisme, l'extermination industrielle de groupes ethniques entiers – hommes, femmes, enfants – ne soient pas nommés dans cette résolution.

Nous espérons pouvoir apporter notre contribution pour que, à l'occasion du 75^e anniversaire de la libération des camps et de la fin de la Seconde Guerre mondiale, les députés du Parlement européen élaborent une nouvelle résolution respectueuse de la mémoire de toutes les victimes du nazisme et des messages ambitieux qu'elles nous ont laissés, résolution manifestant un engagement clair du Parlement européen contre le racisme, l'antisémitisme, le nationalisme et l'exclusion et une prise de position pour les Droits de l'Homme, la solidarité et une attitude d'ouverture vis-à-vis de l'Autre.

Nous réaffirmons notre exigence du plein respect de la résolution du Parlement européen du 11 février 1993 sur la protection européenne et internationale, comme monuments historiques, des sites des camps de concentration nazis.

Nous saluons l'initiative prise par le Comité international de Mauthausen de lancer un nouvel itinéraire culturel dans le cadre du programme spécifique du Conseil de l'Europe : cet itinéraire veut rendre visible l'histoire dans la géographie et dans l'espace européen. Il documentera le réseau européen de la terreur nazie, que ce soit dans les camps de concentration et les camps d'extermination ou dans les ghettos et durant les marches de la mort.

Nous saluons l'engagement de nombreux jeunes Européens en faveur de la mémoire des victimes des camps nazis. Nous les encourageons à poursuivre leur combat pacifique pour la préservation des valeurs de liberté, de respect des Droits de l'Homme, de solidarité internationale que nous ont léguées les déportés et internés et qui ont nourri la construction européenne.



Signataires :

Comités internationaux d'Auschwitz, Buchenwald-Dora, Dachau, Mauthausen, Natzweiler-Struthof, Neuengamme, Ravensbrück, Sachsenhausen, Association de Flossenbürg, ANED (Assoziatione Nazionale Ex Deportati Campi Nazisti), FIR (International Freedom Fighters Federation), IHRA (International Holocaust Remembrance Alliance)

Photo G. Dockendorf

Le devenir de Gusen vu par la presse autrichienne

Culture de mémoire en mode pause

Le projet annoncé par la Pologne d'acheter une partie du site de l'ancien camp de concentration de Gusen accroît la pression sur l'Autriche.

Depuis les années 2000 au moins, l'accent est mis sur la sauvegarde, la préservation et la recherche des sites d'extermination national-socialiste d'Autriche. Bien qu'un concept complet et moderne ait été mis en œuvre depuis longtemps pour le site commémoratif de Mauthausen, il y a encore beaucoup à faire ailleurs. Dans la partie ouest du complexe de camps de Mauthausen-Gusen, y compris sur le territoire de la commune de Gusen, il y avait une vaste partie du camp à l'époque nazie, où au moins 71 000 personnes furent détenues. La moitié d'entre elles sont mortes dans les camps de Gusen, qui étaient parmi les plus redoutables. En 1965, cependant, ce n'est pas la République d'Autriche, mais les survivants qui ont érigé un mémorial autour du crématoire conservé à Gusen ; ce n'est qu'en 2004 qu'un centre d'accueil des visiteurs a été ajouté par l'État fédéral.

Bien que d'importantes parties de l'ancien camp aient été préservées dans leur état d'origine, elles appartiennent à des propriétaires privés - une discussion sur l'achat et le développement du Mémorial Gusen est en cours depuis longtemps déjà. Aujourd'hui, le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki fait bouger les lignes du débat : la Pologne veut acheter les vestiges, a déclaré M. Morawiecki à l'occasion de la visite de la Chancelière allemande Angela Merkel dans l'ancien camp de concentration d'Auschwitz. Le fait que les propriétaires des biens immobiliers – qui sont également sous protection des monuments historiques depuis quelques années déjà – signalent leur volonté de vendre, a considérablement accru la pression sur l'État fédéral. Mais celui-ci hésite, alors que le Mémorial de Mauthausen, son conseil scientifique et les communautés locales concernées sont en faveur d'un achat.

Il s'agit en particulier du « Jourhaus », le bâtiment d'entrée remarquable de l'ancien camp, de deux baraques de prisonniers en briques, de casernes SS, ainsi que de la cour d'appel et du concasseur de gravier, c'est-à-dire d'une vaste zone. Les propriétés appartiennent à la société Poschacher et à un autre propriétaire privé. Depuis le début de l'année 2018-19, une étude de faisabilité commandée par le ministère de l'Intérieur à la Bundesimmobiliengesellschaft (BIG) est disponible ; outre le Mémorial de Mauthausen, la communauté de communes concernée, qui s'est déclarée « région de conscience » historique et politique, a également été associée. Il comprenait non seulement une estimation du prix d'achat, mais aussi des plans pour le développement ultérieur du mémorial.

Pour l'historien Bertrand Perz c'est une des raisons possibles pour laquelle l'Autriche hésite à prendre une

décision. De son point de vue, la République devrait de toute façon acheter les propriétés, « il n'y a pas d'autre solution », dit Perz. Il considère comme un signal funeste le fait d'être dissuadé par d'éventuels coûts supplémentaires dans le développement ultérieur du mémorial et de laisser passer l'occasion. « Que l'on opte pour le développement ultérieur du mémorial rapidement ou plus lentement, c'est une autre question ».

Il était important de garantir la pérennité des biens immobiliers. On est maintenant confronté à une situation unique : toutes les parties du camp qui ne sont pas occupées par un lotissement pourraient devenir la propriété de l'État fédéral. Barbara Glück, directrice du Mémorial de Mauthausen, qui a été transformé en institution de droit public fédéral en 2017, plaide également pour un achat rapide. « En tant que membre de notre conseil consultatif international, la Pologne est un partenaire important », dit-elle. Elle comprend l'inquiétude polonaise. La place d'appel et d'autres parties à vendre seraient essentielles pour beaucoup de parents de victimes polonaises - les Polonais faisaient partie des groupes de victimes les plus nombreuses à Gusen - et il s'agirait donc de développer davantage le mémorial. « Il y a une nécessité, et c'est peut-être le bon moment ».

L'historien B. Perz se montre critique à l'égard d'une éventuelle vente à la Pologne – bien qu'il comprenne fondamentalement les préoccupations de ce pays, qui est gouverné par le PiS (conservateurs de droite). « Bien sûr, le gouvernement polonais se saisit de cette question et poursuit également une politique de commémoration », déclare M. Perz.

Pour la Pologne, Gusen a toujours été l'équivalent de Mauthausen comme lieu de mémoire ; en 1940-41, de nombreux membres de l'élite intellectuelle polonaise furent déportés à Gusen et y furent assassinés. Perz craint que l'acquisition du bien par la Pologne ne dénature le caractère de Gusen en tant que lieu de mémoire international – « ce que d'autres groupes de victimes n'aimeraient pas du tout ». L'historien critique le fait que le Mémorial de Mauthausen n'ait toujours pas pu prendre connaissance du rapport du BIG – malgré la promesse de l'ancienne secrétaire d'État de l'ÖVP Karoline Edtstadler. Elle a en fait annoncé que le rapport serait présenté en avril 2019. Mais ce n'a pas été le cas.

Les Verts sont également intervenus sur ce dossier. Leur députée Eva Blimlinger a déposé au Parlement une question sur Gusen. Elle veut savoir, entre autres, pourquoi l'étude de faisabilité du BIG n'a pas encore été publiée et à quel niveau le ministre de l'Intérieur intérimaire Wolfgang Peschorn estime le prix d'achat des propriétés à vendre.

Il est peu probable que l'État fédéral prenne une décision

Le devenir de Gusen vu par les autorités polonaises

sous peu. Le ministère de l'Intérieur continue de gagner du temps. On examine le rapport du BIG avec « différentes options » et « dans toutes les directions », a déclaré un porte-parole lundi. Il n'est même pas sûr qu'on parvienne à un résultat sous l'exercice du ministre Peschorn.

Wiener Zeitung, 9 décembre 2019

(traduction Lukas Thurner)

Lettre de l'ambassade de Pologne en Autriche à ses homologues des autres pays concernés

La Seconde Guerre mondiale est l'une des expériences les plus cruelles de l'histoire de l'humanité. Des millions de citoyens de presque toutes les nations du monde ont été victimes de la barbarie de l'Allemagne nazie et de la Russie soviétique. Une place particulière dans ce groupe est prise par les nations considérées par les Allemands comme des « sous-humains » : les Juifs, les victimes du crime cruel de l'Holocauste, les Roms, les Sintis et d'autres minorités ethniques qui devaient subir le même sort, ainsi que les nations et l'Europe orientale dont l'anéantissement presque complet était envisagé par le Plan général Est. Pendant la Seconde Guerre mondiale, 6 millions de citoyens polonais, soit environ 1/5 de la population totale de notre pays, sont morts. Ce niveau de dégâts de guerre était le plus important qu'un pays ait subi à cette époque. Ce fait sous-tend également l'effort de la Pologne pour attacher une importance particulière à la mémoire des crimes de l'Allemagne national-socialiste et de l'Union soviétique - le souvenir de ces événements est important afin qu'ils ne se répètent jamais.

L'une des formes les plus importantes de commémoration des crimes est la préservation et l'entretien des sites commémoratifs – les lieux où ces crimes ont été commis et qui peuvent aujourd'hui servir à l'éducation historique des générations futures. Les lieux des anciens camps de concentration et d'extermination national-socialistes allemands constituent un type particulier de ces endroits. Des endroits comme Auschwitz-Birkenau, Treblinka, Majdanek ou Sobibor - situés sur le territoire de la Pologne et gérés par l'État polonais - jouent un rôle extrêmement important dans cette éducation. Ensemble, ils forment un réseau du patrimoine européen commun de commémoration des crimes de la Seconde Guerre mondiale. Il ne fait aucun doute que tous les endroits similaires doivent appartenir à ce réseau - aucun d'entre eux ne peut être oublié. Pour cette raison, la Pologne confirme qu'elle est prête à prendre l'initiative d'acheter une propriété privée sur le terrain sur lequel se trouvent les restes de l'ancien camp de Gusen. La Pologne invite d'autres pays d'origine des victimes ainsi que des institutions européennes et internationales, dont le Comité international de Mauthausen, à se joindre à cette initiative. La prochaine étape devrait consister – en impliquant

toutes les parties prenantes – à créer un lieu de mémoire adéquat et digne, conformément aux normes internationales dans ce domaine.

Notre initiative se fonde sur une profonde préoccupation face au manque de progrès et au retard de la décision des autorités autrichiennes. La question de l'achat de terrains et de vestiges de stockage, notamment pour la préservation de ces témoignages historiques pour les générations futures, est discutée depuis des décennies sans aucun résultat visible. Les récents rapports faisant état de la vente des vestiges de l'ancien camp, y compris la zone d'appel nominal sanglante et effroyable, pour mener à bien un large éventail d'activités économiques à but lucratif sont très préoccupants et soulèvent des questions légitimes sur l'état des négociations. Sans progrès visible en matière de commémoration digne des victimes du camp, une telle vente serait un grand pas en arrière. Cela nous place dans une situation où nous sommes confrontés à la nécessité de mesures spéciales qui étaient auparavant considérées comme l'ultime dernier recours. La Pologne est d'avis que les pays où se trouvent les sites commémoratifs sont tenus de les entretenir avec dignité. La Pologne s'efforce de remplir au mieux cette obligation et attend cela de ses partenaires.

L'ancien camp de Gusen est un lieu unique pour de nombreuses raisons : son histoire pendant la guerre, son absence de commémoration après la guerre et sa présence dans la mémoire collective de nombreux pays et sociétés. Un prisonnier sur deux meurt dans le camp. Ce lieu est extrêmement important pour la mémoire polonaise, lieu d'exécution de l'intelligentsia polonaise. C'est un lieu d'extermination des Juifs polonais et européens ainsi que des citoyens de Pologne, d'URSS, d'Espagne, de Yougoslavie, de France et d'Italie. Au total, des citoyens de 26 pays ont été emprisonnés et assassinés dans le système Mauthausen-Gusen. Avec les représentants de plusieurs de ces pays, l'ambassade de Pologne à Vienne entreprend une série d'initiatives pour mettre en valeur la mémoire de Gusen. Gusen est une tâche internationale pour nous. Nous coopérons également avec les autorités provinciales de Haute-Autriche, en particulier avec les représentants de la région de sensibilisation et la population locale. Votre travail ne peut guère être surestimé. Nous apprécions également hautement l'engagement du Comité international de Mauthausen et de l'équipe du Mémorial de Mauthausen. Nous sommes tous conscients de la nécessité d'une action commune (...). La Pologne est prête à agir et invite tous les États et institutions intéressés à coopérer.(...) 10 décembre 2019

L'ambassadeur de Pologne en France a reçu à sa demande Daniel Simon et Laurent Meyer à ce propos.

Gusen : la position du CIM (14 décembre 2019)

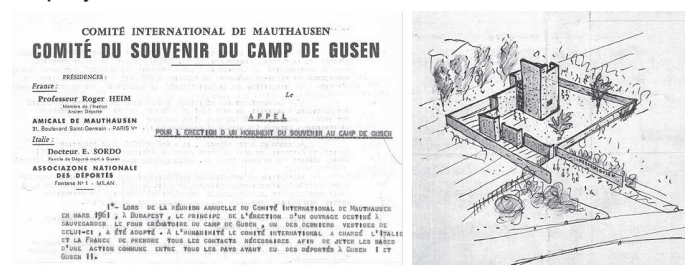
Au vu de la situation actuelle, le Comité international de Mauthausen (CIM) www.cim-info.org souhaite adresser les observations suivantes aux parties intéressées :

1- Juridiquement parlant, les mémoriaux de Mauthausen et de Gusen « appartiennent » à la République d'Autriche, mais moralement parlant, ils « appartiennent » aux plus de 100 000 victimes ! Nous voudrions souligner que de nombreux mémoriaux de camps de concentration n'existent aujourd'hui que parce que les survivants des camps de concentration, qui venaient de plus de 70 nations, ont veillé à ce que ces témoins importants de la politique nationale-socialiste en Autriche ne disparaissent pas, mais soient préservés en tant que lieux de mémoire.

Ce sont les nations victimes – du moins pendant les 50 ou 60 premières années après la fin de la guerre – qui, la plupart du temps sans l'intervention des structures politiques officielles, ont pris en main une commémoration digne de ce nom et continuent de le faire aujourd'hui.

2 - Ceci est illustré par l'exemple de Gusen : Le professeur d'université Bertrand Perz, président du conseil scientifique du Mémorial de Mauthausen, a récemment écrit ceci : « Selon le traité d'État, le Mémorial de Gusen a été créé au début des années 1960 (...) à l'initiative d'associations de survivants, notamment d'Italie, de France, de Belgique et du Luxembourg, autour de l'ancien four crématoire (...)»

En effet, après sa session de travail à Budapest en mars 1961, le Comité international de Mauthausen avait lancé un appel pour l'érection d'un monument du souvenir au camp de Gusen. Cet appel contient une première esquisse du projet :



Dans un contrat de donation signé le 11 avril 1997 (c'est-à-dire 32 ans plus tard), le donateur, inscrit au registre foncier sous le nom de « Comité International de Mauthausen, Comité du Souvenir du Camp de Gusen » en tant que propriétaire unique de la propriété EZ 526, KG 43104 Langenstein, a remis la propriété avec le mémorial des camps de Gusen I et II (située sur le terrain n° 1551/1) à la République d'Autriche, Administration fédérale des bâtiments. Le contrat de donation a été signé par Pierre Saint Macary, vice-président et l'ancien conseiller de la Cour Erwin Schwarzenbrunner.

Dans ce contexte, la lettre du 15 avril 1992, que Pierre Saint-Macary a adressée au Dr Peter G. Fischer, du

Ministère fédéral de l'Intérieur, lors de la préparation de ce contrat de donation, reste importante. Il y a souligné à plusieurs reprises, au nom du Comité international de Mauthausen, l'importance d'une étroite collaboration entre le CIM et les instances officielles autrichiennes pour l'élaboration d'une brochure et d'un plan d'orientation des visiteurs.

3 - Comme nous le savons tous, le complexe du camp de Gusen avec ses trois sous-camps Gusen I, II et III avait un statut différent dans le système de Mauthausen par rapport aux autres camps satellites. Cela vaut pour le nombre de prisonniers à Gusen ainsi que pour l'énorme taux de mortalité et l'immatriculation spécifique des détenus jusqu'au 23.1.1944. Jusqu'à la libération par les Alliés en mai 1945, au moins 71 000 personnes de 27 nations différentes furent détenues à Gusen. Plus de la moitié d'entre elles y sont mortes.

Des personnes de plus de 70 nations ont été internées à Mauthausen, qui méritent toutes une mémoire égale et finalement supranationale. Dès juin 2016, le CIM s'est opposé avec véhémence à l'appropriation nationale du mémorial de Mauthausen, quelle que soit la nation qui s'y emploie.

Le CIM considère l'initiative polonaise comme une expression d'impatience et de frustration face au peu de progrès réalisés depuis des années vers une commémoration digne et appropriée autour des trois anciens camps.

Le CIM insiste cependant pour que la République d'Autriche honore enfin ses obligations et engagements et crée une place internationale et digne. Il n'est pas acceptable qu'à la suite de cette longue paralysie, la commémoration de Gusen soit reprise par un autre État, quel que soit le nombre de victimes que cette nation a dû pleurer.

Il incombe à l'Autriche de créer les conditions nécessaires à cette fin et au Mémorial, au CIM et à d'autres de rendre cette commémoration internationale et égale.

4 - Après les scandaleux incidents de mai et juin 2018 où – sans consultation préalable – les monuments nationaux ainsi que l'escalier de la mort de Mauthausen avaient été fermés « pour des raisons de sécurité », où une tour en béton avait été construite sans tenir compte de la substance historique du camp de concentration de Mauthausen, les associations de victimes étaient parvenues à un accord : le Comité de Mauthausen Autriche (MKOE) et le Comité international de Mauthausen avaient convenu avec les organes compétents (Ministère fédéral de l'intérieur, Mémorial de Mauthausen et Conseil d'administration du Mémorial de Mauthausen [Kuratorium]) que dorénavant, les modifications importantes apportées aux monuments commémoratifs existants seraient examinées dans le cadre d'un dialogue constructif.

Gusen : la position du CIM (14 décembre 2019)

En effet, dans le cadre de l'étude de faisabilité de Gusen commandée par la BIG (la *Bundesimmobiliengesellschaft*), un atelier de réflexion avait été organisé du 22 au 25 octobre 2018 auquel toutes les parties prenantes, y compris le CIM, avaient été invitées.

Le bureau d'architectes Kleboth-Dollig (www.klebothdollig.com) d'Innsbruck a ensuite élaboré une étude de faisabilité concernant l'acquisition de certains sites / maisons et autres objets ainsi que leur utilisation et les coûts d'exploitation ultérieurs sur le territoire de Gusen.

Quatre scénarios différents pour un nouveau Mémorial de Gusen ont été élaborés durant ces journées ; voici un très bref résumé des 4 idées discutées dans les ateliers :

a). un parc archéologique : les recherches archéologiques sont prioritaires ; il faudrait se mettre d'accord sur ce qu'il est facile de préserver et sur ce qui, par exemple, peut/doit être enlevé pour rendre ces zones et ces bâtiments lisibles. Cette question est particulièrement importante pour la Jourhaus et les baraques des détenus.

b). un parc commémoratif (parc avec des espaces verts pour favoriser le recueillement et la commémoration, avec un lieu de silence)

c). un lieu de rencontre : (un scénario similaire est actuellement envisagé pour Bergkristall à Langenstein, (*Bewusstseinsregion* Mauthausen, Gusen, Langenstein). Il s'agira de créer les conditions nécessaires pour que différents types de public puissent se rencontrer ou même y créer un lieu de rencontre international pour les jeunes. Peut-être pourrait-on créer des logements dans les habitations actuelles ou à l'extérieur ? Une première estimation parle de 100 000 jeunes qui pourraient visiter Gusen chaque année.

d). cinq lieux de mémoire : ce serait un mélange des trois premiers scénarios.

5 - À notre connaissance, cette étude de faisabilité a été remise par les architectes aux autorités compétentes en janvier 2019. Après : silence radio ! Sur notre demande écrite du 12 mars 2019 à la secrétaire d'État Karoline Edtstadler, nous avons reçu par lettre du 24 avril 2019, l'assurance suivante :

L'étude de faisabilité vous sera mise à disposition par la « Bundesanstalt Mauthausen » (le Mémorial de Mauthausen) ; une « table ronde » sera ensuite organisée. Je souhaite plein succès aux cérémonies de libération de 2019 et je me réjouirais de pouvoir échanger avec vous après la cérémonie au Mémorial de Mauthausen.

Les Ambassadeurs accrédités à Vienne qui, dans le cadre de leur participation à l'*Internationaler Beirat* (Conseil international) du Mémorial de Mauthausen, lui avaient également demandé d'avoir connaissance de l'étude de faisabilité.

6 - Le CIM a constamment rappelé la situation lors de diverses réunions de travail du *Kuratorium* du Mémorial de Mauthausen. Nous avons été repoussés à maintes reprises. Il nous a d'abord été dit que Mme Edtstadler n'était plus au gouvernement (élections pour le Parlement européen) et qu'il n'était pas nécessaire de tenir sa promesse du 24 avril.

Puis, le 27 mai 2019, à la chute du gouvernement, on nous a dit que le gouvernement ne s'occuperait plus que des affaires courantes.

Mais ce qui nous a particulièrement surpris, c'est la déclaration du président du *Kuratorium* du 7 novembre, selon laquelle le ministère fédéral de l'Intérieur avait retiré le dossier Gusen à la *Bundesanstalt* Mauthausen et que ce dossier relevait désormais (à nouveau) de la responsabilité du ministère fédéral de l'Intérieur. Est-il étonnant que certaines personnes se demandent maintenant pourquoi l'établissement public Mauthausen (*die Bundesanstalt Mauthausen*) a été créé par la loi, alors que la raison principale de cette loi avait précisément été l'intention de placer la gestion de Mauthausen en dehors du BMI ?

7 - Le documentaire diffusé par la ZDF avec des spéculations sur Gusen II concernant un deuxième système de tunnels, jusqu'alors inconnu, et d'autres spéculations non encore prouvées par des documents, montrent clairement que toutes les personnes et institutions imaginables entrent dans ce vide dont la République d'Autriche sera responsable.

Le débat sur les camps de concentration nazis doit être scientifiquement fondé et internationalisé, et ne pas être subordonné à des intérêts nationaux ou autres. Cela signifie également qu'un groupe international d'experts devrait analyser les tenants et aboutissants de ce documentaire.

La commémoration des victimes du national-socialisme doit enfin être assurée de manière inattaquable, digne et globale. Ni des interpellations venant de l'extérieur, ni des spéculations douteuses ne rendront justice aux victimes du système de la terreur nazie.

Nous exigeons donc que la République d'Autriche prenne ses responsabilités sans faux-fuyants !

Non pas au niveau national, non pas limité à quelques groupes de victimes, mais à un niveau international et de manière globale.

Pas demain, pas peut-être – mais aujourd'hui et sans faute !

Guy Dockendorf, Président
Andreas Baumgartner, Secrétaire général

Dans la presse autrichienne

11-10 Süddeutsche Zeitung – Une gifle pour le pouvoir judiciaire autrichien

Aba Lewit a survécu aux KZ de Plaszow et Mauthausen et refuse d'être insulté pour cela dans un magazine autrichien. En 2015, un article intitulé « Des détenus libérés à Mauthausen étaient des massacreurs » est paru dans le magazine Aula (proche du FPÖ). En conséquence, l'auteur a été accusé de « réactivation nationale-socialiste ». Toutefois il n'a pas été condamné parce qu'il n'avait pas fait l'éloge des nazis dans son article. L'auteur a ensuite indiqué en 2016 que la procédure a été abandonnée et a répété ses déclarations. Aba Lewit a, avec neuf survivants, demandé une indemnisation au magazine. Le tribunal de Graz a rejeté cette demande au motif qu'environ 20 000 personnes avaient été libérées à Mauthausen en 1945 et qu'aucun individu ne pouvait donc être identifié par ces déclarations.

Les juges de la Cour européenne des Droits de l'Homme de Strasbourg sont unanimement en désaccord avec ce verdict. La cour confirme une violation des droits de la personne au regard de la Convention européenne des Droits de l'Homme. Les juges accusent les tribunaux autrichiens de ne pas avoir traité les questions centrales de cette action, à savoir la diffamation. Comme il ne reste que quelques survivants de l'Holocauste, ils pourraient se sentir directement concernés. L'Autriche doit payer à Aba Lewit 5 648,48 € de dommages et intérêts et 6 832,85 € à titre de remboursement.

27-10 Der Standard – Ancien camp de concentration de Gusen : différend sur le déplacement d'une fosse commune



Il y a plus d'un an et demi, une couche de cendres avec des fragments d'os a été trouvée à Lungitz lors de la reconstruction de la gare. Le site se trouve à proximité du KZ Gusen III. Une enquête de l'Université de Vienne montre qu'il s'agit de restes humains datant des « années 30 ou 40 ». Soixante-dix mètres cubes de cendres ont été

enlevés sur le site et transportés à l'aide d'une excavatrice jusqu'à une propriété située à environ 300 mètres avec une pierre commémorative. Une fosse a été creusée, une bâche en plastique posée sur le sol, la cendre versée et le trou comblé de terre. Il n'y a pas eu de cérémonie religieuse et la population n'a pas été informée du projet.

29-10 Der Standard – Cure délicate dans le tunnel du camp de concentration

À Ebensee, un espace de cure pour les maladies respiratoires doit être aménagé dans une galerie creusée par les prisonniers du camp de concentration. La galerie a changé de mains ce printemps. L'entrepreneur local Anton Putz a acheté la montagne avec les tunnels et prévoit d'aménager un tunnel climatique pour les patients souffrant de maladies respiratoires. Mais cela ne plaît pas aux habitants de Rindbach. D'une part, ils craignent un volume de trafic nettement plus élevé et, d'autre part, la transformation du tunnel nazi en tunnel climatique est jugée inappropriée et irrespectueuse.

05-11 Der Standard – Les « cas isolés » ne s'arrêtent pas. Ils ont accompagné le gouvernement ÖVP-FPÖ et ont « coûté beaucoup d'énergie » au chancelier Sebastian Kurz (ÖVP), comme il l'a dit après la fin de la coalition. Les soi-disant cas isolés du FPÖ ont fait la une des journaux et suscité de vives critiques presque chaque semaine. Le Parti a maintenu ce rythme. Depuis que Norbert Hofer est devenu chef du FPÖ, il y a eu au moins dix-neuf « cas isolés » qui peuvent être regardés comme des cas d'extrémistes de droite ou racistes.

19-11 ORF (radio publique) – La police emménagera dans la maison d'Hitler

La police s'installe dans le lieu de naissance d'Adolf Hitler à Braunau. Pendant des années, il y avait eu un conflit juridique entre la République d'Autriche et le propriétaire au sujet du lieu de naissance d'Hitler. Après que le Conseil national a décidé l'expropriation de la maison en 2016, le propriétaire s'est opposé à cette décision et au montant de l'indemnisation. En août de cette année, le plaignant a finalement été débouté par la Cour suprême de Vienne. « L'utilisation future du bâtiment par la police est un signe que ce bâtiment est à jamais séparé de la mémoire du national-socialisme », a déclaré le ministre de l'Intérieur Wolfgang Peschorn.

Lukas Thurner

Le voyage d'octobre

Nous étions 20 inscrits – 10 venaient pour la première fois – pour un séjour de six jours, avec un programme dense, et uniquement en Haute-Autriche. Comme chaque année, nous avons rendu hommage aux déportés sur différents sites de camps annexes. Comme chaque année, nous avons été chaleureusement accueillis par nos amis autrichiens, notamment à Zipf avec trois personnes du Comité Vöcklabruck et Franz Ottinger qui avait installé des panneaux informatifs, et à Ebensee où Nina Höllinger nous a ouvert la galerie un jour de fermeture du musée. Et nos amis de Linz, Vienne et Wiener Neustadt nous ont rejoints pour un jour ou deux.

Au camp central, au bas de l'escalier de la carrière, nous avons remarqué de nouvelles affichettes ainsi que des tracts avertissant de la « dangerosité » des lieux. Nous avons comme chaque fois gravi les 186 marches. Si nous n'avons pas repéré de danger particulier, nous avons par contre pu constater que depuis la pose de grilles aux extrémités de l'escalier, la végétation se développe entre les marches devenues moins fréquentées. À Sankt Georgen, la grande esplanade devant les entrées des tunnels de Bergkristall que creusaient les détenus de Gusen Elle est devenue un grand chantier de construction d'immeubles de plusieurs étages.

À Mauthausen, à la demande d'une participante, un groupe de l'Amicale est monté pour la première fois à l'église du village pour voir le chemin de croix évoquant les marches de la carrière. À Steyr, au cimetière d'urnes, notre amie Alexandra nous a fait découvrir le nouveau mémorial qui rappelle la présence sous une allée de centaines d'urnes contenant les cendres des premiers morts de Mauthausen et Gusen, avant l'installation de fours

crématoires au camp central. Tout près de Steyr, nous sommes retournés après plusieurs années sur le site du camp de Ternberg à la demande d'une participante dont le père était dans le kommando de républicains espagnols qui a construit le barrage. À Melk, nous avons parcouru la caserne Birago avec Christian Rabl qui projette d'installer une exposition dans un dortoir de détenus, pièce qui est restée en l'état avec des inscriptions SS en lettres gothiques. Il nous a conduits ensuite à la halte où les prisonniers descendaient du train pour aller creuser les tunnels de Roggendorf : un panneau informatif est installé, l'Amicale était présente à l'inauguration en mai 2019.

Les deux grandes nouveautés du voyage furent la visite des restes du camp de Gunskirchen, dernière étape en avril-mai 1945 de l'extermination des Juifs d'Europe ainsi que la visite à Linz du musée d'histoire du travail forcé aux Hermann Goering Werke, musée installé sur le site aujourd'hui occupé par les aciéries de Voestalpine (voir bulletin n°358). Christa Köchendorfer nous y a brillamment présenté en français les conditions de vie des concentrationnaires

des camps de Linz I et Linz III et des différentes catégories des travailleurs forcés, ainsi que les efforts actuels de l'entreprise Voestalpine pour éclairer ce passé. Enfin à Gunskirchen, Angelika Schackl nous a présenté les difficultés du combat pour la mémoire de ce camp qui sur la courte période des dernières semaines du règne nazi a été

particulièrement meurtrier, un site longtemps oublié et dont les vestiges ténus sont menacés de disparition. Deux visites que nous ne manquerons pas de refaire lors de nos prochains voyages.

Chantal et Patrice Lafaurie



Le groupe dans l'escalier de la carrière. Photo Chantal Lafaurie

Actualités espagnoles

On nous communique...

En février 2014, le Centre Toulousain de Documentation sur l'Exil Espagnol décidait de publier des *Cahiers semestriels*, à la fois réceptacle de mémoires que le cours du temps a usées et espace de réflexion sur une histoire – celle de la Guerre d'Espagne, de ses causes et de ses conséquences – qui continue d'alimenter passions et polémiques, aussi bien dans les cercles académiques que dans la vie quotidienne des exilés et de leurs descendants.

À ce jour, 11 numéros ont été publiés. *Les Cahiers du CTDEE* se sont installés dans l'espace mémoriel de l'exil espagnol en France. Plusieurs parutions – épuisées – ont dû être rééditées.

Le rôle des *Cahiers* consiste à assurer la pérennité de la mémoire qui contient la globalité de ce qu'a été cet exil, dans tous ses aspects, politiques, humains, intergénérationnels, etc. Et, ce faisant, assumer le « travail d'auto-clarification qui sous-tend la vie de ces *Cahiers* » et qui impose, en conséquence, « de raconter au plus près ce qu'est, ce qu'a été, le plus grand exil politique espagnol du XX^e siècle ».

En parallèle, la récente collection *À livre ouvert* s'inscrit dans une démarche plus sensible et personnelle.

Dans la presse espagnole

El National.cat

Diffusion le 21 décembre 2019 au centre de Cultura Contemporània de Barcelona du documentaire *Greykey*, réalisé par Enric Ribes avec la participation de Muriel Grey Molay.

Né à Barcelone de parents originaires de la colonie espagnole Fernando Poo (en Guinée Equatoriale aujourd'hui), José Grey Molay, républicain espagnol, triangle bleu, fut déporté à Mauthausen sous le nom de Greykey. Comme ses camarades, il vécut la *Retirada*, traversa la frontière dans les Pyrénées, combattit pour la France, où il vécut toute une vie en exil après 4 ans de déportation.

Amposta.info

Le 7 novembre 2019, l'*Amical de Mauthausen* et la municipalité d'Amposta ont signé une convention de collaboration dans le cadre du projet « réseau *Nunca Mas* » (« jamais plus »). Ce projet développé par l'*Amical* à l'intention des municipalités, associations, établissements scolaires a pour objet la conservation de la mémoire historique et la prévention du retour du fascisme.

Franco exhumé

Le 24 octobre dernier, le général putschiste de 1936 qui, soutenu militairement par Hitler et Mussolini, abattit le pouvoir républicain légitime au terme d'une guerre de deux ans et demi, installa un pouvoir dictatorial sanglant jusqu'à sa mort en décembre 1975, a été exhumé du mausolée grandiloquent qu'il s'était attribué au *Valle de los Caídos*, et qu'il avait prétendu être un lieu de « réconciliation » !

Voici en quels termes il concevait celle-ci : « il est nécessaire de mettre fin aux haines et aux passions de notre guerre récente, non à la manière des libéraux avec leurs amnisties monstrueuses et suicidaires, qui relèvent plus de l'imposture que du pardon, mais plutôt grâce à la rédemption des peines par le travail, le repentir et la pénitence » (Parade de la victoire à Madrid, le 19 mai 1939. Cité par *Le Monde diplomatique*, novembre 2019).

La « transition démocratique », avec l'exhumation de Franco, vient de franchir une étape symbolique de réelle portée, par la volonté du gouvernement de Pedro Sanchez. Mais l'éradication du franquisme reste le combat de nos amis qui, en France ou en Espagne, portent les souffrances et la mémoire encore vives du combat qui, de la *Retirada* jusqu'à Mauthausen puis un deuxième exil imposé par le choix des alliés de ne pas libérer l'Espagne, perdure jusqu'aujourd'hui... La liste est longue des actes symboliques et politiques encore attendus et qui maintiennent, dans les consciences, l'état de guerre. Jusqu'à quand ? ai-je demandé un jour à l'un d'eux. La réponse fut immédiate : la République !

Daniel Simon

Restauration du monument républicain espagnol à Mauthausen SOUSCRIPTION

À Mauthausen, le monument érigé par notre Amicale en 1962, par souscription lancée auprès de tous les adhérents, déportés français ou espagnols en exil en France – certains devenus Français, d'autres encore « apatrides » –, a besoin d'être restauré.

Comme, de leur côté, nos amis de l'*Amical de Mauthausen y otros campos*, nous vous invitons à contribuer financièrement à ces travaux, d'un montant prévu de 6 000 €.

Merci de verser votre participation à l'Amicale, qui transmettra :

NOM

Prénom

Je verse la somme de €, destinée à la restauration du monument des républicains espagnols à Mauthausen

Fait à

Le

Signature

En Corse

À l'initiative de Jack Lambert – actif membre de notre Amicale résident en Corse et dont le grand-père a été assassiné lors de l'évacuation du camp de Melk – l'exposition de l'Amicale « La part visible des camps » est revenue à Bastia pour deux semaines en novembre. Comme en 2015, l'accueil a été organisé par l'ONACVG de Haute-Corse et avec le soutien de la Société des Membres de la Légion d'Honneur de Haute-Corse.

C'est dans une belle salle du théâtre de Bastia mise à disposition par la municipalité que se sont déroulées les visites commentées de l'exposition et les conférences sur le parcours des Corses dans le complexe de Mauthausen. Trente Corses, tous arrêtés sur le continent, ont été déportés à Mauthausen, dix seulement sont revenus : une forte mortalité due un âge plus élevé que la moyenne pour ces déportés très souvent arrêtés pour des faits de résistance.



Mme Mondoloni (directrice ONACVG de Haute-Corse), Patrice Lafaurie, Jack Lambert, membres de l'Amicale, M. Peretti, adjoint au maire de Bastia, M. Ravier, Préfet de Haute-Corse. Photo C. Lafaurie

Une conférence-exposition a été organisée à la demande de l'Association Luci dans un cinéma de la Plaine Orientale. Une autre à Bastia au lycée Giocante de Casabianca devant plus de 120 lycéens. Un moment fort car dans l'enceinte du lycée sur le monument « Aux maîtres et anciens élèves morts pour la Patrie » est gravé le nom d'André Bonelli - grand-père de notre trésorier - l'un des cinq Bastiais déportés à Mauthausen, aucun n'est revenu. La venue de l'exposition en Haute-Corse a été un succès puisque plus de 600 personnes - essentiellement des scolaires - ont participé aux visites guidées ou assisté aux conférences.

Chantal Lafaurie

Du 7 au 11 mars, Le Pin (Seine-et-Marne), sur l'initiative d'une militante de l'Amicale, l'association Loisirs et Culture accueillera *La part visible des camps*. L'exposition sera présentée salle des fêtes Nicole-Paris, rue du Chat. Inauguration le samedi 7 mars à 11h, avec la participation du président de l'Amicale.

Du 20 au 26 avril, Clamart (Hauts-de-Seine). Lieu non communiqué. Contacter le secrétariat de l'Amicale.

En Jeu, n°13, juin 2019

Le dernier numéro de la publication de la Fondation pour la mémoire de la déportation revient sur une journée d'étude de décembre 2018 à destination d'un auditoire d'enseignants et étudiants, pour éclairer le si vaste thème du CNRD 2019 (« Répressions et déportations en Europe. Espaces et histoire, 1939-1945 »). Les contributions de

plusieurs historiens-chercheurs de premier plan sont d'un grand intérêt. Nous nous limiterons à en signaler deux.

Thomas Fontaine, « Répression et déportations. L'exemple français. »

Directeur du musée de la Résistance nationale (Champigny), Thomas Fontaine a donné une synthèse, forcément synoptique, de ses travaux de recherche issus de sa thèse « Politiques de déportation et répression en France occupée 1940-1944 » soutenue à l'Université Paris-1, en 2013.

La répression et la déportation recouvrent des politiques différentes selon la chronologie de la guerre, et ont connu plusieurs phases : « il a bien existé des temps et des politiques de déportation ».

- 1940 - été 1942 : « le temps de l'administration militaire », les premières déportations vers l'Allemagne, menées par le MBF (*Militärbefehlshaber in Frankreich*), appareil répressif relevant du droit allemand, pour tout acte d'un civil contre l'occupant, conduisant à des internements, des condamnations à mort, et aux premières exécutions après jugement ; au printemps 1941, le MBF décide de déporter les condamnés dans les prisons allemandes pour purger leur peine, pour un effet « dissuasif » ; en mai 1942, date de l'installation des services de police nazie en France occupée, le MBF déporte directement dans les prisons du Reich 550 personnes au moins ; cette mesure est jugée trop faible par Hitler, et le décret NN est pris (déportation secrète, déportés internés dans des camps spéciaux, Hinzert, Aix la Chapelle...)

- La Gestapo aux commandes de la répression, juin 1942-1944 : la police nazie utilise les tribunaux militaires pour condamner à mort les membres des groupes armés (FTP, Francs- Tireurs, communistes) et déporte directement les cadres de la résistance et les NN. Les premiers convois arrivent à Mauthausen en mars-avril 1943, à Natzweiler en juillet et dans d'autres camps en août. Les femmes NN sont déportées à Ravensbrück. 1700 NN seront déportés jusqu'en avril 1944 ; et des convois spéciaux pour les réseaux de résistance démantelés (Alliance). Des « personnalités » civiles et militaires françaises seront « mises à l'écart » dans des camps spéciaux.

- Début 1943, se produit un changement essentiel dans la politique de répression, avec la montée en puissance de

la résistance organisée, et les besoins croissants en main d'œuvre : la mise à disposition des déportés « esclaves » dans les camps, pour la guerre totale menée par le Reich ; les déportations se font directement vers les camps en dehors de toute procédure judiciaire, avec des rafles, des réfractaires au STO, des droits communs et des résistants : 25 convois massifs de plus de 1000 personnes quitteront Compiègne, déportant 36 200 personnes de janvier 1943 à août 1944, selon plusieurs programmes : opération *Korporal*, avec les rafles dans l'Ain et la répression des maquis ; opération *Meerschaum*, pour l'économie de guerre, et les sites de fabrication d'armement, Dora (les V2), ou encore pour la construction du tunnel du Loibl Pass en avril 1943) ; pour l'enfouissement des chaînes de production, programme Kammiller) à Gusen, Ebensee, Melk, Flossenbürg, Neuengamme, Ellrich...

- « Déporter jusqu'au bout » : le débarquement de Normandie ne signifie pas la fin des déportations, au contraire, 23 000 personnes seront déportées après le 6 juin ; et des massacres par milliers vont avoir lieu en France.

Conclusion de Thomas Fontaine, de cette synthèse rapide mais éclairante : les objectifs de la répression n'ont cessé d'évoluer au cours du conflit, « affronter la complexité est nécessaire, face à une mémoire trop souvent réductrice et simplificatrice ». **CU**

Ilsen About, « Des témoins face à l'indifférence. Histoire des témoignages de la déportation et de l'internement des Nomades en France après 1945. »

Prenons bien garde au titre : le propos de l'auteur n'est pas de faire le point sur l'internement et les déportations des Tziganes, mais sur ce qui en a été consigné, étudié, transmis. Le diagnostic est terrible : « aucune institution ni aucun programme de collecte ne s'intéressèrent aux destins des Nomades internés ou déportés (...) jusque dans les années 2010 ».

S'il arrive, dès 1945, que soit évoqué leur sort dans les camps nazis, leur internement dans des camps, en France, un an encore après la fin de la guerre, n'est pas un sujet. Il est évacué vers ces « traits culturels présentés comme éternels » d'une « race irréductible, inassimilable, insociable ».

Ilsen About prend soin, avec insistance, de les appeler « Nomades » : mode de vie constitutif d'identité (notons la majuscule), au moins dans le regard social, plus exact que le recours à des critères ethniques fantasmés. L'historien s'attache à retracer le très lent recul de l'« indifférence collective » à une « persécution marginalisée dans le récit historique national » : « un silence presque impossible à rattraper », et une carence, une perte définitives, qui taraudent l'historien mais aussi l'humaniste. Très peu de témoignages, premiers travaux historiques dans les années 1990, lorsque « l'absence des témoins semble

impossible à combler » : la réalité de l'internement des Nomades est demeurée « longtemps impensée, même par les témoins eux-mêmes ». Quelques familles parfois ont conservé quelques notes écrites...

Bien sûr sont mentionnés les premières revues des années 1950-1970 (dont *Études tziganes*), les quelques pionniers solitaires de la construction de cette histoire, le plus reconnu aujourd'hui étant Jacques Sigot, instituteur angevin, pour le camp de Montreuil-Bellay. D'autres, ailleurs, ceux de Jargeau, Rennes, Poitiers, Arc-et-Senans, Saliers...

Sans doute connaît-on, de loin, cette situation. Encore fallait-il qu'un historien l'atteste. En termes très retenus, d'une écriture empreinte de délicatesse, il endosse le poids de cette occultation ignominieuse.

Rappelons qu'Ilsen About fut le commissaire français de l'exposition *La part visible des camps* (conception, structure, textes d'accompagnement des photos). Il a contribué en 2011 à une exposition et un livre très précieux sur l'identification policière-judiciaire, 1850-1960. Il fut co-commissaire de la remarquable exposition « Mondes Tziganes » au Musée national de l'immigration (Porte Dorée, Paris, 2018).

L'auteur conclut sur l'« amorce d'un projet spécifique de collecte de témoignages des derniers survivants en France », en 2018, dont il est le coordinateur, sous une double autorité, scientifique (CNRS) et politique (Délégation interministérielle de l'Hébergement et de l'accès au logement...). Le chercheur veut croire aux prémices de la « patrimonialisation d'une histoire qui a pris place très lentement dans l'espace des reconnaissances officielles. » **DS**

Et dans le même numéro d'*En Jeu*, cet autre article, qui nous ramène en Italie :

Laurence De Cock, Charles Heimberg, « Hommage à Rosa Maria Dell'Aria. »

Enseignante à Palerme, en Sicile, elle encadre un groupe d'élèves pour la réalisation d'une petite vidéo à l'occasion du 27 janvier 2019, « Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité ». Rosa Maria Dell'Aria s'est retrouvée au centre d'une affaire révélatrice des dérives possibles du nationalisme. Elle a, en effet, été suspendue pour quinze jours pour ne pas avoir suffisamment supervisé le travail de ses élèves. En clair : pour avoir autorisé les élèves à effectuer un rapprochement historique et mémoriel entre la politique du ministre de l'intérieur Matteo Salvini à l'égard de migrants et le 80^e anniversaire de la promulgation des lois raciales par Mussolini.

Les auteurs de l'article insistent sur la qualité et le sérieux de la vidéo. Ils nous montrent avec quel sens des responsabilités, soucieux de développer un esprit critique et de construire une réflexion sans polémique, l'enseignante et les élèves se sont interrogés, faisant ici un vrai travail

d'histoire et de mémoire. Les auteurs s'inquiètent que la sanction n'ait été levée qu'avec l'intervention des politiques, dont une déportée d'Auschwitz, montrant ainsi le risque pris par les enseignants qui développent chez leurs élèves esprit critique et liberté d'expression.

Cette affaire nous interroge tous sur nos actions de mémoire. La conclusion des jeunes Italiens est sans appel : « Cela signifie s'engager pour protester contre ce qui arrive aujourd'hui, et ne pas se laisser manipuler par une politique nationaliste et xénophobe qui risque de faire se répéter les erreurs d'hier. »

En France, un document de l'Éducation Nationale de mai 2018 définit ce que l'on attend du travail de mémoire – souhaitons qu'il reste longtemps d'actualité :

« Au-delà de l'enseignement de l'histoire en classe, l'institution scolaire participe à la politique de mémoire (...) dans le but de construire une mémoire collective autour de valeurs partagées et de contribuer au sentiment d'appartenance commune : le vivre ensemble. » **J-L R**

ACTUALITÉ DU PÈRE JACQUES

Lucien Bunel (1900-1945). Mauthausen, Gusen 1, mle 64109. En religion : Père Jacques de Jésus.

Trois livres lui avaient été consacrés, puis un film, jusqu'à la parution récente d'un « roman graphique ».

« Études carmélitaines ». **Le Père Jacques, martyr de la Charité. Témoignages présentés par le P. PHILIPPE DE LA CHARITÉ.** 510p., Desclee de Brouwer, 1947.

L'itinéraire biographique et philosophique de Lucien Bunel, de sa Normandie natale au « petit collège » d'Avon, dont il fut le directeur. Puis l'arrestation par la Gestapo en janvier 1944, l'internement à Compiègne, la déportation à Sarrebruck Neue Bremm, Mauthausen et Gusen. La mort à Linz le 2 juin 1945. Le corps est ramené en France. Une messe est célébrée à l'ancienne église des Carmes, rue de la Pompe (Paris 16^e), le 19 juin 1945, en présence de l'Amiral Thierry d'Argenlieu, chancelier de l'Ordre de la Libération et Carme lui-même (Louis de la Trinité). Inhumation au cimetière conventuel d'Avon le 26 juin.

Après un très beau prologue, signé Philippe de la Charité, l'auteur constitue, plutôt qu'une biographie à proprement parler, une somme impressionnante des témoignages de ceux qui ont approché et accompagné l'homme – l'intellectuel, l'éducateur, le prêtre, le détenu parmi ses camarades. Pour ce qui concerne directement notre Amicale, 260 pages retracent les dix-sept derniers mois, du jour de l'arrestation au collège, pour avoir accueilli des réfractaires au STO et trois enfants juifs – épisode rendu fameux par le film de Louis Malle, élève du Père Jacques à Avon – jusqu'à Mauthausen et Linz. Parmi les récits, portraits, réflexions, compilés par Ph. de la Charité,

certains sur des dizaines de pages, citons ceux du Père Riquet, de R. Heim, M. de Bouïard, L. Deblé, J. Cayrol, M. Zamansky, H. Boussel, M. Passard (dit « Mickey »), Ch. Frélaut, E. Valley, des abbés Michaud et Barbier... Un chœur éloquent de voix fascinées.

Le livre se termine par le long poème de Jean Cayrol intitulé *Chant funèbre*, daté du 12 juillet 1945.

Michel CARROUGES, Le Père Jacques. 328p., Ed. du Seuil, 1958.

L'auteur a publié sur le surréalisme (André Breton dont il fut l'ami, Eluard), d'autres créateurs contemporains (Kafka, Claudel, Duchamp), et par ailleurs, le curé d'Ars et Ch. De Foucauld, « explorateur mystique » (une formule qu'aurait pu retenir le Père Jacques, à propos du même). Une biographie guidée par l'empathie, qui fait appel à bon nombre des témoins sollicités dix ans plus tôt par Ph. de la Charité, qu'ils aient partagé ou non la vocation spirituelle du Père Jacques.

Jacques CHEGARAY, Un carme héroïque : La Vie du père Jacques. 340p. Nouvelle-Cité (1988)

L'auteur fut conférencier et journaliste à *Témoignage chrétien*, impliqué par ailleurs dans les programmes culturels « Connaissance du monde ». L'interpellent trois faces du héros aventurier contemporain : grandeur tragique du monde réel, quête spirituelle, individualité forte face à l'adversité.



Louis MALLE, Au revoir les enfants. Film de 1987. Durée : 100mn. Récit autobiographique : « C'est ma fidélité, ma référence. J'aurais dû en faire le sujet de mon premier film, mais j'hésitais, j'attendais ». La dernière scène est l'arrestation du Père Jacques et les mots qu'il prononce.



Jean TROLLEY et Camille W. de PRÉVAUX, Au revoir les enfants. La véritable histoire du Père Jacques, prêtre, déporté, Juste parmi les Nations. 136p, Ed du Rocher, 2019. 16,90 €

Il semble qu'il faille faire BD de tout... Le seul souci de vulgarisation – mise à disposition du plus grand nombre, dans un langage et un récit schématisés, de réalités historiques et idéologiques qui résistent au simplisme – suffit-il à fonder une démarche éducative et culturelle ? S'agissant du Père Jacques, si les travaux livresques sont anciens et sans doute un peu exigeants, on ne peut soutenir qu'il en soit de même pour

le film de Louis Malle, datant il est vrai de trente ans (toute pratique culturelle implique de ne pas craindre le temps), et dont le titre fournit ici un opportun collage mémoriel ! Mais à quoi bon surcharger la couverture de l'album de toutes les étiquettes possibles, si c'est pour afficher la prétention de livrer « la véritable histoire » ? Pareil projet est-il réalisable sans une trame narrative tout en finesse, un graphisme inventif, restituant, au moins un peu, et mieux que dans la juxtaposition, les multiples dimensions, biographique, psychologique, historique, philosophique, didacticienne d'un personnage proposé à l'admiration ? Sur tous ces plans, l'album laisse dubitatif : le dessin est conventionnel et sans attrait, les séquences entremêlent de façon brusque des épisodes d'époque et de portée dissemblables, les dialogues sont à la fois touffus et frustes. Le récit graphique se termine par un « dossier historique » de cinq pages (seulement !), rédigé dans une langue approximative, dans lequel l'auteure désigne le livre de 1947 comme sa « source principale ». En effet, le souci de mettre en scène de très nombreux épisodes consignés dans le livre est avéré, mais sans qu'une signification d'ensemble en émerge.

En réalité, par ce « dossier historique », l'auteure entend faire connaître son identité franco-polonaise pour, d'une part, inventer un journaliste (« un peu mon alter ego ») qui enquête durant les années cinquante sur le Père Jacques, d'autre part explorer l'hypothèse d'un carnet sauvé de Gusen par des détenus polonais catholiques ayant été en contact étroit avec Le Père Jacques et conservé quelque part en Silésie « occupée par les communistes », dont les services secrets auraient aussi brouillé les pistes de la mémoire...

Ce récit touffu est-il accessible à des lecteurs peu avertis des chapitres d'histoire traversés ? Le « cœur » sensible de la figure du Père Jacques (« Au revoir les enfants ! ») n'occupe que deux pages. Surtout, le portrait n'éclaire pas les faces les plus stimulantes de la personnalité de Lucien Bunel, dont l'« incroyable histoire » promise en 4e de couverture reste à écrire : celle qui éclairerait en profondeur le besoin inapaisable de mortification qui a sidéré ses camarades de Neue Bremm et Gusen ; celle qui dirait aussi pourquoi l'issue du procès en béatification est plus incertaine que pour Marcel Callo (1987) ou Franz Jägerstätter (2007), le héros de Terrence Malick (voir p. 32-33 de ce bulletin)

Cet ultime mystère, pour nous qui n'y sommes en rien impliqués (pour être précis : qui le fûmes ponctuellement) demeure entier. Mais répétons-le : au-delà des honneurs dus à cet homme, il n'est pas l'affaire de l'Amicale, mais interpelle chacun. **DS**

À AVON, UN MÉMORIAL PÈRE JACQUES

Il devrait être installé dans l'ancien préau de la cour de récréation du Petit-Collège, fondé par le Père Jacques en 1934, aménagé plus tard en salle de classe. Il permettra de « percevoir les fondements intellectuels, moraux et spirituels qui ont guidé » les actions du Père Jacques. Un parcours rythmé par plus de trente panneaux et vitrines est prévu.

Les Carmes d'Avon ont adressé à l'Amicale un dossier de présentation de ce projet, d'un montant de 400 000 €, et qui sera inauguré le 2 juin 2020, 75^e anniversaire de la mort du Père Jacques.

Ce dossier contient **UN APPEL AUX DONs, QUE NOUS RELAYONS BIEN VOLONTIERS.**

Chèque à l'ordre de : Province de Paris des Carmes Déchaux
1, rue du Père Jacques 77210 AVON
(Donne droit à une réduction d'impôt de 66%)



Guillaume MOURALIS, Le moment Nuremberg, Les Presses de Sciences Po, 256p, 23€

« Les problèmes intérieurs sont des problèmes intérieurs, et les problèmes extérieurs sont des problèmes extérieurs. » C'est ainsi que le président Truman éconduit une délégation de militants en lutte contre le lynchage, à l'époque même du procès de Nuremberg. Cette lapalissade, a priori sans intérêt, est

en fait, comme le montre G. Mouralis dans son ouvrage, au cœur de la problématique américaine au tribunal de Nuremberg.

Ce livre ne raconte pas le procès lui-même mais analyse sa préparation - les rapports de force entre les juristes américains et les autres, anglais ou venus d'Europe centrale, les axes d'attaque retenus contre les dignitaires nazis, et les enjeux d'un procès dominé par la position des USA. Et il montre aussi les conséquences de ce procès sur la carrière des juristes qui y ont participé, sur les combats pour les droits civiques et sur les positions américaines à propos des juridictions internationales.

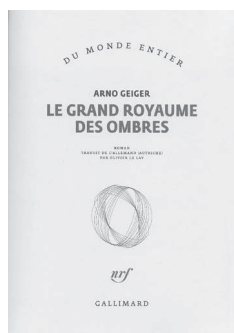
En effet, à Nuremberg, les USA font face à un paradoxe : comment juger les nazis pour discrimination raciale quand le racisme envers les Noirs est institutionnel aux USA, quand la législation eugéniste américaine est à l'origine des théories nazies ? (Nos lecteurs se souviennent à ce propos de la conférence de Jean-Louis Roussel sur le programme T4, à retrouver dans le bulletin 344). Les crimes nazis contraignent les juristes à inventer de nouvelles notions de droit, et les USA veillent à ne pas créer

une catégorie de crime universelle qui pourrait menacer leur souveraineté intérieure. Cet exercice d'équilibriste conduit à des bizarreries souvent mal connues : la notion de crime contre l'humanité telle que nous la connaissons aujourd'hui, universelle et intemporelle, était pour les juges de Nuremberg une notion mineure, valide seulement dans le contexte de la guerre. Avec cette conséquence cocasse : le tribunal s'est déclaré incompétent pour la persécution des Juifs allemands avant 1939.

Les USA se sont méfiés d'une notion qui aurait pu fragiliser leur système : jusqu'à nos jours, le crime contre l'humanité ne fait pas partie du code pénal américain. Pour autant, c'est Nuremberg qui a fourni un appui pour les militants des droits civiques, puis pour les opposants à la guerre au Vietnam, c'est à Nuremberg que s'adosse le tribunal Sartre Russell dans les années 60.

Œuvre de juriste, le livre de G. Mouralis n'en est pas moins abordable et traite de sujets qui nous tiennent à cœur, comme les procès d'après-guerre et les origines des théories nazies. **SL**

Deux œuvres de fiction ont mis en lumière cet automne la situation d'Autrichiens qui ont essayé de se défaire individuellement de l'emprise de l'idéologie et de l'État nazis, et en particulier de leurs obligations militaires. Un film américain de Terrence Malick sur d'un objecteur de conscience guillotiné en 1943, béatifié en 2007 par Benoît XVI, et un roman autrichien d'Arno Geiger dont le personnage principal est un soldat blessé sur le front de l'Est fin 1943 qui cherche à prolonger au maximum sa convalescence. Deux images de la campagne dans la région de Salzburg et de la société villageoise acquise au régime ; deux lectures empathiques mais attentives de documents authentiques, lettres pour l'un, carnets pour l'autre, écrits en pleine tourmente, et qui témoignent d'itinéraires assez antithétiques : chemin de croix assumé pour l'un, errance lucide dans l'attente de la défaite pour l'autre ; deux histoires d'amour aussi. Et, juste comme un point à leur horizon, les camps de concentration. **CS**



Arno GEIGER, *Le Grand Royaume des ombres*, roman traduit de l'allemand par Olivier Le Lay, Gallimard, 2019, 484p, 23 €

Autriche 1944, un pays déchiré, exsangue, sans repères. Arno Geiger montre dans ce roman une géographie perturbée ; les personnages ont perdu le lieu d'attache de leur vie, ils ne savent plus où ils habitent, comme on dit.

Et Vienne, c'est la ville que tout le monde a quittée. Les hommes sont au front, loin de chez eux, la famille juive viennoise s'est réfugiée à Budapest, espérant échapper

au pire, et dans le village de Mondsee, en Haute-Autriche, se retrouvent les écolières de Vienne qui se réfugient vers l'ouest, une travailleuse forcée polonaise qui se réjouit des défaites de la Wehrmacht, le Brésilien qui n'est pas brésilien et n'a qu'un désir, retourner au Brésil, une jeune Allemande de Darmstadt qui fuit les bombardements alliés avec son bébé. Et le personnage central du livre, un soldat autrichien blessé qui met à profit sa convalescence pour réfléchir à la situation de son pays : se remémorant les « innombrables exactions » commises sur le front de l'Est, il devient de plus en plus critique par rapport au système nazi et finit par prendre des décisions radicales.

Aussi est-ce un tableau sans complaisance de l'Autriche en guerre que brosse Geiger. Les personnages évoquent, par petites touches discrètes mais récurrentes, les hôpitaux psychiatriques vidés pour laisser la place aux blessés de guerre et le programme T4, la prison de Linz, la doctrine nazie sur la non-valeur de certaines vies, le gazage des juifs, les gardiens d'Ebensee et de Zipf, et les marches de la mort vers le camp central de Mauthausen en mars 45. Les familles apparaissent déchirées par des oppositions politiques qui nourrissent des silences lourds, des discussions impossibles et des conflits violents, entre père et fils, entre beaux-frères, entre oncle et neveu. Il y a bien peu d'amour dans ces familles et les personnages, attentistes, écrasés, lâches ou carrément odieux ne sont pas des héros. Seul le tonitruant Brésilien dénonce à grands cris le nazisme, parle de « diable boiteux » à propos de Goebbels, traite les membres du gouvernement d'Hitler de « cohortes de fausses couches » et déclare aimer le Brésil car « la race des maîtres n'y trouv(e) pas le bonheur ». Personnage réjouissant, qui se situe résolument du côté de la vie libre, d'ailleurs il fait pousser des tomates, et apporte une note de fraîcheur et d'humour au roman.

Dans une société aussi opaque et troublée, entre bombardements, régime policier et discipline militaire, les adolescents ont bien du mal à s'imaginer un avenir viable. Surtout sous la menace de la paroi du Dragon, la montagne qui surplombe Mondsee et qui donne au roman son titre original en allemand. Quels destins échapperont au Dragon ? **SL**



Terrence MALICK, *Une Vie Cachée*, États-Unis Allemagne, 2019, 2h 53 mn

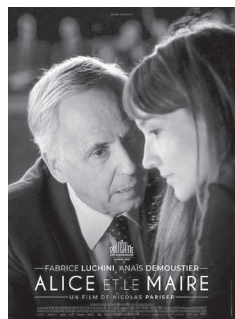
Je suis allée voir « Une vie cachée » de Terrence Malick avec timidité, en prenant mon courage à deux mains. Je savais l'essentiel sur ce réalisateur, mais presque rien de ses films, assez volontairement d'ailleurs. On dit qu'il est mystique, panthéiste... et chacune de ses œuvres dure très

longtemps. Ce n'est pas forcément encourageant.

Et pourtant, je suis sortie en me disant que j'avais vu quelque chose de magnifique et d'inclassable, qui a pu m'emmener assez loin des exigences préalables pour un tel sujet : dans un petit village autrichien, au début de la Seconde Guerre mondiale, le paysan Franz Jägerstätter dit non à la guerre, non à Hitler, à titre complètement individuel, porté par sa ferveur catholique et ses ressentis personnels les plus profonds. Il refuse de prêter serment d'allégeance, envers et contre tous - son curé, son évêque, son maire, son village. Il laisse la perplexité des uns, la colère, le mépris, le découragement ou la violence des autres se heurter à son calme engagement, glisser et retourner dans le lit des aveuglements et des compromissions de l'époque. Il reste juste dans l'accueil gratuit et indiscutable d'une évidence, entouré de l'amour inconditionnel de son épouse.

Il m'a semblé que c'était là le propos du réalisateur, faisant passer en arrière-plan le contexte historique et ne s'arrêtant pas au choix des langues, bizarrerie assez déstabilisante au début : les dialectes tyroliens ne sont pas sous-titrés, les acteurs – August Diehl et Valerie Pachner qui sont Allemands – parlent en anglais, les nazis hurlent en allemand. Toute la douceur est ailleurs : dans les sons et les couleurs de la nature, dans les formes des reliefs, le visage et les postures de Franz. Tout est d'une grande beauté et l'horreur reste vaine.

Le silence dans la salle (un peu religieux à l'issue du film, il faut bien l'admettre), était empreint de cette sorte d'émotion qui ne vient pas de l'analyse et de la connaissance, mais qui sait ce qu'elle leur doit. **HL**

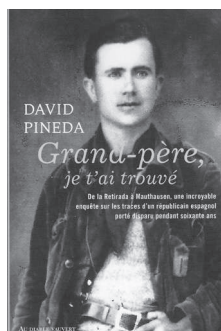


Nicolas PARISER, Alice et le maire. Ce film, sorti également cet automne, met en scène un fictif maire de Lyon (interprété par Fabrice Luchini) qui cherche à régénérer sa propre énergie. Dans une séquence de moins d'une minute, on le voit procéder à l'inauguration d'une stèle en hommage à deux résistants, dont l'un au moins présenté comme déporté à Mauthausen – deux

noms fictifs eux aussi. Pour autant qu'une seule écoute suffise à en juger, les quelques phrases du discours que le scénariste lui fait prononcer témoignent d'une bonne information sur l'histoire et les problématiques de cette mémoire. Ce n'est pas si fréquent. **CS**

Ci-contre :

À Vienne, le 5 décembre, à l'Institut Cervantes, Benito Bermejo et Salva Rubio, auteur du roman graphique, ont dialogué avec Christian Dür (Mauthausen Memorial)



David PINEDA, Grand-père, je t'ai trouvé. Au diable vauvert, 360p., janvier 2020. 20€.

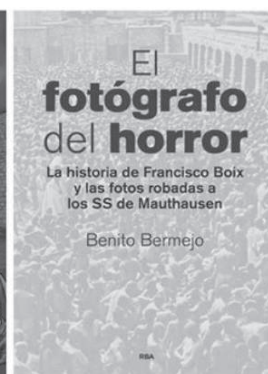
La présentation de l'éditeur : Républicain andalou, séparé de sa femme et de ses enfants, réfugié en France, Antonio Ariza Baca n'est pas rapatrié en 1945 à sa libération du camp de Mauthausen. Qu'est-il arrivé à ce héros familial, père fantôme et grand-père chimérique ?

Liant la grande Histoire aux récits de famille, David Pineda a mené une enquête de cinq années, pour reconstituer le puzzle du parcours de son grand-père et résoudre le mystère de sa disparition.

Refusant les vérités préétablies, les inerties administratives et les pièges des archives, David Pineda retrace patiemment la vérité. Il raconte l'histoire de dizaines de milliers d'Espagnols contraints de fuir leur pays, et celle de leurs familles, laissées dans le silence et le doute.

La postface de l'Amicale (extrait) : David Pineda s'est donc fait narrateur d'une histoire où, le vrai héros étant absent, il se garde d'occuper le haut de l'affiche, bien que rien n'y advienne sans sa constante détermination. Mais cette deuxième aventure – écrire – n'avait elle-même de sens que si elle parvenait à son terme. Au-delà des encouragements impatients de toute l'Amicale, une petite équipe de cinq personnes (Nathalie Azéma-Meyer, Laurent Meyer, Bernard Obermosser, Claude Simon, Daniel Simon) a donc accompagné ce livre jusqu'à sa publication, avec trois exigences : conserver toute la complexité des histoires entremêlées en la rendant accessible à des lecteurs moins avertis ; respecter la voix d'un homme jeune, passionné, rigoureux, fier de son parcours et de la saga de sa famille ; donner à lire, ce faisant, la grandeur des humbles, des discrets, des presque oubliés de l'histoire – semblables en cela à ceux qui peuplent les nécropoles comme ils peuplèrent les baraquements des camps.

[voir aussi Bulletin n° 316, mars 2009, p. 20 : « La quête de David Pineda. Antonio Ariza Baca, un deuil impossible »]



Dans la presse des associations ...

Le Patriote Résistant - n°944, septembre 2019

- Beaucoup de mémoires évoquées dans ce numéro : les collégiens de Charles-Péguy de Palaiseau évoquent le convoi 77, parti de Drancy pour Auschwitz.
- Dans la médiathèque Violette-Leduc, une salle de travail prend le nom de Josette Dumeix, militante de la mémoire.
- 10 rue Leroux, hommage rendu aux 7 membres des FFI massacrés par la Gestapo le 17 août 1944.
- François Mathieu évoque de manière particulièrement intéressante le camp de Septfonds, ses mutations entre février 1939 et mai 1945.
- Inauguration d'une stèle sur l'emplacement du camp d'internement de Moisdon-la-Rivière pour les internés Tziganes, gens du voyage et Espagnols.

n° 945, octobre 2019

- un nouveau Musée de la libération de Paris dont les fils rouges sont les figures du général Leclerc et de Jean Moulin.
- François Mathieu évoque de manière passionnante Hermann Hesse «face à la terreur hitlérienne», romancier, poète et peintre, interdit par la censure hitlérienne en 1935.

n°946, novembre 2019

- Hommage à Jean-Luc Bellanger, chroniqueur au *Patriote* depuis 1990, décédé à l'âge de 95 ans. Jeune résistant, condamné et transféré à la prison allemande de Wolfenbüttel, il devient à son retour, en 1945, journaliste germanophone à Radio-France International. Il livrait chaque mois au *Patriote* des traductions de publications allemandes et des synthèses de séminaires sur le nazisme, avec des analyses érudites, un savoir et une expérience irremplaçables.
- Et le supplément Spécial CNRD 2019-2020 « Entrer en résistance, comprendre, refuser, résister » consacré aux premiers actes et aux figures très diverses de la résistance en 1940.

n°947, décembre 2019

Compte-rendu très complet par Hélène Amblard de la table ronde organisée par notre Interamicale sur les déportations italiennes aux Rendez-vous de l'histoire de Blois, le 10 octobre 2019. « Un sujet pour le moins brûlant pour des porteurs de mémoire au présent, tournés vers un avenir à construire. »

Entretien à Berlin avec Erhard Stenzel, 94 ans, « le benjamin de la résistance allemande », par Hélène Amblard et Julien Legros. Son père, communiste,

antinazi, arrêté en 1933 et assassiné à Buchenwald en 1944. Enrôlé à 17 ans dans l'armée allemande, il déserte pour rallier la résistance française. Aujourd'hui il témoigne auprès des jeunes Allemands et participe à la lutte contre le néonazisme.

Mémoire & Vigilance - n°87-88, avril-septembre 2019

- Il est annoncé que le mémorial aux résistantes dans l'enceinte du fort de Romainville (commune des Lilas) comporterait six casemates du fort ainsi que le « mur des fusillés ». L'achèvement de sa réalisation est prévu fin 2024.
- En préambule à son assemblée générale, l'AFMD a organisé une conférence, « Lutter contre le négationnisme », avec notamment la vidéo d'une conférence de l'historienne Valérie Igounet sur l'histoire du négationnisme et un exposé sur les années trente et aujourd'hui par Serge Wolikow, historien, président de la FMD.

La Lettre de la Fondation de la Résistance - n°98, septembre 2019

Sur le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2019-2020, « 1940. Entrer en résistance – Comprendre, refuser, résister », un dossier de trente pages, structuré en trois parties : « L'effondrement et le sursaut », « Continuer le combat et inventer la résistance », « La France, l'Empire et le monde : premières rencontres pour une résistance unie ». Une liste détaillée de seize ressources en ligne.

Châteaubriant – n°270, 3^e trimestre

La nécessité d'un vocabulaire clair dans le « Dictionnaire des fusillés, massacrés, abattus de 1940 à 1944 » a conduit à affiner les définitions des mots *fusillé*, *otage*, *fusillé*, *exécuté*, *massacré*. Ces définitions, transcrites dans l'article, sont utilisées dans le dictionnaire MAITRON consultable sur <http://maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr/>

Le Réveil des Combattants n°858, octobre 2019

Le cahier mémoire sous le titre « Le peuple en résistance » traite de la résistance populaire, des femmes et des immigrés ainsi que de la libération à Paris avec les propos de Juliette Gréco et de Julien Lauprêtre (président du Secours populaire français, décédé récemment).

n°859, novembre 2019

La mise en œuvre du programme du CNR est le sujet du cahier mémoire. Outre le rôle du ministre du travail Ambroise Croizat, celui de Marcel Paul, ministre de la production industrielle, est largement commenté.

N'oublions jamais – n°244, octobre 2019

Le stage organisé par l'OFAJ (Office franco-allemand de la jeunesse) du 23 au 27 septembre à Dresde s'intitulant « L'histoire et la mémoire dans les rencontres internationales de jeunes » a permis aux participants de réfléchir à la pédagogie de la mémoire individuelle et de la mémoire familiale en lien avec l'histoire. Les membres de l'amicale de Neuengamme qui ont participé aux différentes activités pédagogiques programmées ont apprécié cette formation « enrichissante et stimulante ».

Unis comme à Eysses – n°290, oct.-nov.-déc. 2019

L'association d'Eysses, subissant une diminution de ses ressources, a transféré par mesure d'économie son siège et a pour adresse : Association nationale d'Eysses – Fondation de la Résistance – 16-18 place Dupleix – 75015 PARIS -. Dans la même logique, elle s'interroge sur le support de son bulletin : papier ou numérique ?

Le Déporté – n°601, octobre 2019

- Le « Grand témoin » est Joseph Nonnenmacher, Alsacien réfugié avec sa famille en Haute-Vienne, déporté à Buchenwald suite à l'hébergement d'un déserteur allemand.

- Le guide de plus de 160 sites de mémoire de la résistance et de la déportation en France, porté par l'UNADIF-FNDIR et la FNDIRP devrait être présenté à ces deux associations au mois de mai 2020 lors de leurs congrès respectifs.

Le cinéaste tchèque Vojtěch Jasný, réalisateur du film *J'ai survécu à ma mort* (1960) est mort. Il était âgé de 94 ans.

Cet homme, qui ne fut pas déporté, a beaucoup apporté à sa façon à la connaissance de Mauthausen en France – plus peut-être que dans son pays, la Tchécoslovaquie. Il a aussi, on peut le dire sans exagération, contribué à la vie de l'Amicale.



Vojtěch JASNÝ
(à Prague le 30 novembre 2015,
jour de son 90^e anniversaire).
Photo © CTK Photobanka

Cinéaste reconnu (il fut primé à Cannes en 1963, membre du jury en 1970), il est en particulier, pour nous, l'auteur, en 1960, de *J'ai survécu à ma mort*, une fiction mais aussi un extraordinaire documentaire sur le camp de Mauthausen. Tourné en partie en décor naturel, le film fut projeté dans de très nombreuses villes françaises dans les années 1960-1980, présenté par des déportés – en particulier Daniel Piquée-Audrain et André Marchand – devant des publics fervents, allant des personnalités locales aux

scolaires, avant de disparaître des écrans avec la révolution de la cassette vidéo. Par la volonté de l'Amicale, en partenariat avec Mille et Une productions, rappelons que le film est de nouveau disponible, sous format DVD (en vente à l'Amicale), sous-titré en français et accompagné d'un livret de 30p. L'ambassadrice de République tchèque s'était exprimée lors de la soirée que l'Amicale avait organisée à l'Hôtel de Ville de Paris pour la sortie du DVD. Le cinéaste n'avait pu faire le déplacement.

Pour plus d'informations, consulter le bulletin de l'Amicale, n° 343 (janvier 2016), par exemple via notre site, campmauthausen.org

Daniel Simon

NOS PEINES

Décès du déporté

André GAUCHER, mle 62480, Mauthausen, Gusen. Il allait avoir 101 ans

Décès dans les familles

Paulette ALLIOT, veuve de Michel, évadé du train avant l'arrivée à Mauthausen

Germaine MORICE, veuve de Lucien, Mauthausen, Melk, Linz

Augustin SARROCA, fils de Blas, Mauthausen, Gusen

NOS JOIES

Naissances de

Léon DOUKHAN-ORES, petit frère de Joseph, arrière-petits-fils de Bernard ORES. Mauthausen, Melk, Ebensee, Amstetten

Louis, Justo GABIN, 3^e arrière-petit-fils de Justo GUTIERREZ-SERRA, Mauthausen

Histoires : Louis Deblé évoque le Père Jacques à Gusen

Une vision peu commune de Gusen 1: un quotidien sans événement, les violences repoussées à l'arrière-plan, la personnalité rayonnante du Père Jacques.

La première fois que je vis le Père Jacques, c'était un soir d'été 1944, juin ou juillet je crois. C'était Cayrol qui me le présenta ; la douceur de son visage pourtant mal rasé, la profondeur de ses yeux ne me frappèrent pas moins que cette phrase qu'il adressa à Cayrol : « Enfin, je vois qu'il y a ici pas mal de gens avec qui l'on pourra faire quelque chose d'intéressant. » Je me demandais ce que ce brave directeur d'école voulait bien faire d'intéressant ici ! D'autant plus que s'il travaillait à la carrière, il aurait déjà assez de mal à essayer de sauver sa peau !

Quelques jours après, je vis arriver le Père Jacques au *End Kontroll* (contrôle final) où je travaillais déjà depuis six mois ; je fus heureux de le voir affecté à ce travail qui ne nécessitait pas beaucoup d'effort et qui laissait assez de loisir pour la conversation : le travail consistait à contrôler assis pendant 12 heures, 4 ou 500 ou 600 pièces de fusil, au moyen de 4 ou 5 calibres ; l'absence de kapo permanent, de machines bruyantes, la température relativement agréable, même l'hiver, la possibilité de se tenir propre, permettaient le calme de l'esprit, la méditation, et avec un peu d'attention, de longues conversations avec les camarades Français du « Contrôle », ou ceux même des halls qui venaient s'asseoir un moment près de nous. Cependant je me souviens que dès le premier matin, le Père Jacques reçut pas mal de coups de « goumi » : le grand Karl, kapo du magasin, avait fait une intrusion rapide, matraque en main, et je ne sais trop pourquoi, s'était mis à frapper sur les premiers venus ; le Père Jacques avait été justement placé tout au fond de la pièce, près de la porte d'entrée. Je m'étais retourné au bruit des éclats de voix, et j'ai encore la vision de

tous les camarades se précipitant en avant pour éviter les coups – le Père Jacques, resté seul assis, tournant un regard placide et étonné vers le fou furieux qui frappait en rugissant. Ce calme et ce sang-froid permanents au milieu de gens constamment affolés et agités furent certainement une des qualités les plus caractéristiques du Père Jacques au camp de concentration ; j'aimais être à côté de lui, parce qu'il forçait par son attitude à rester calme ; quand on discutait avec lui, on avait l'impression de ne plus être au camp ; il ne s'est certainement pas passé un jour, durant les 10 ou 11 mois que nous avons vécu ensemble au « Contrôle » où je ne sois allé m'asseoir près de lui, parfois pendant une heure.

Dès que j'arrivais, il souriait et entraînait tout de suite dans le vif d'un sujet qui le passionnait et auquel sans doute il était en train de penser : « Louis, connais-tu la forêt de Fontainebleau ? Que penses-tu de la forme d'esprit que donne l'enseignement secondaire en France ? » Il s'étonnait de me voir ignorer Gide, « un mystique qui cherche sa voie », disait-il, et tandis que je gardais un calibre en main pour me donner une contenance, il m'exposait longuement, tout en contrôlant ses pièces, ses théories sur l'enseignement, sur l'éducation morale des enfants, sujet qui lui tenait spécialement à cœur. (...)

Il était arrivé à se procurer des livres de lecture par des Polonais et des Espagnols, et consentait me les prêter à condition que j'y fasse bien attention ; nous mettions le livre dans le tiroir entr'ouvert de notre table, et nous lisions les coudes sur la table, un calibre et une pièce en main ; grâce à lui je pus lire ainsi des *Extraits* de Rousseau (*La profession de foi du Vicaire savoyard* fut pour nous l'occasion de longues palabres), le *Nouveau discours sur l'entendement humain* de Leibnitz, qu'il me demanda de résumer et de commenter oralement. (...)

Au moment des alertes, et elles furent nombreuses pendant les derniers mois, nous nous levions tous précipitamment au son de la sirène, et nous nous rendions clopin-clopant jusqu'aux tunnels situés à près d'un kilomètre de là ; je m'arrangeais toujours alors pour me trouver aux côtés du Père Jacques. En effet dans ces moments où chacun s'affolait, obsédé par la crainte des coups et des chiens, lui, marchait d'un pas égal et tranquille, les mains dans les poches de sa vareuse ; dans la demi-obscurité du tunnel humide et fétide, il parlait souvent d'Avon, de cette forêt qu'il aimait tant et qu'il se proposait de me faire parcourir à cheval : Car tu viendras à Avon, Louis, j'ai l'intention d'en faire un centre de rayonnement intellectuel pour toute la France, j'ai besoin de jeunes pleins de dynamisme. »

Louis DEBLÉ (1923-2011),
résistant (CND-Castille).
Mauthausen, Gusen 1, mle
25313. Diplomate.

Extrait de : « Études carmélitaines ». *Le Père Jacques, martyr de la charité*. Témoignages présentés par le P. Philippe de la Charité. 510p., 1947. (pp. 435-8).

Amicale de MAUTHAUSEN

31, boulevard Saint-Germain

F-75005 PARIS

Tél. 01 43 26 54 51

mauthausen@orange.fr

www.campmauthausen.org

www.monument-mauthausen.org

CCP Paris 5331-73 S

Directeur de la publication Daniel Simon
Rédaction Marion Bénech, Louis Buton, Claude Dutems, Pierre Fréteaud, Chantal Lafaurie, Laurent Laidet, Sylvie Ledizet, Laurent Meyer, Ildiko Pusztai, Pierrette Saez, Claude Simon, Daniel Simon, Rosita Sterquel, Caroline Ulmann. **Maquette** Bernard Obermosser, Claude Simon, Laurent Laidet **Impression** Wagram-Editions **Routage** Optima Direct

CPPAP : 1116 a 06878